



Répondre aux besoins
d'un
**MILIEU DE TRAVAIL
CHANGEANT**



Rapport du Conseil
2014 – 2015

NOTRE HISTOIRE

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), organisme fédéral canadien situé à Hamilton, en Ontario, est la ressource nationale pour l'avancement de la santé et de la sécurité au travail. Le CCHST fait la promotion du mieux-être global - la santé physique, psychosociale et mentale - des travailleurs du Canada. Pour ce faire, nous offrons des renseignements, de l'éducation, des outils et des solutions dans le but d'encourager les attitudes et les méthodes qui mèneront à une meilleure santé physique et mentale des travailleurs, et en formulant des recommandations visant à prévenir les blessures et les maladies liées au travail.

Créé en 1978, le CCHST est un organisme du gouvernement fédéral qui rend compte au Parlement du Canada, par l'entremise du ministre du Travail. Le CCHST est dirigé par un conseil des gouverneurs qui représente les différents gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs et les travailleurs - une structure qui garantit une approche impartiale

Aussi disponible sur le Web en formats PDF et HTML.

135 rue Hunter est
Hamilton ON L8N 1M5
Canada
www.ccohs-cchst.ca

© CCHST, 2015



TABLE DES MATIÈRES

Conseil des gouverneurs 3

Message du président du Conseil 4

Message du président 5

Tendances 6

Service public 7

Portée mobilisation 14

Éducation et formation 19

Innovation 22

Autres services 24

Projets et partenariats 27

Investir dans l'avenir 32

Nos valeurs en action 33

Rapport financier 35

L'ÉVOLUTION du CCHST

S'adapter pour répondre aux besoins de notre clientèle

1978



Courrier



Téléphone



Bulletin



Ordinateur

1978

1995



Courrier



Téléphone



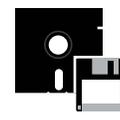
Télécopieur



Ordinateur



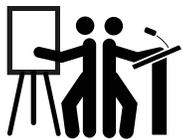
Bulletin



Disquettes



Service de
demandes de
renseignements



Conférences/
ateliers



Groupes de
discussion



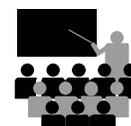
CD-ROM/DVD



Publications



Infograms



Cours en
salle



Internet
(courriel, base de
données, fiches
d'information)

1978

1995

2015



Courrier



Téléphone



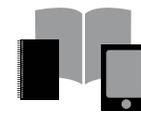
Télécopieur



Ordinateur



Service de
demandes de
renseignements



Publications
(format imprimé, PDF,
publication électronique)



Conférences/
ateliers



Internet
(courriel, base de
données, fiches)



Groupes de
discussion



Webinaires



Cours en
ligne



Bulletins
électroniques



Forum



Affiches
(format imprimé
et PDF)



Logiciel



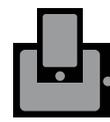
Balados



Vidéos



Médias sociaux



Applications



Documents
infographiques



Clavardage et
Hangouts

Le CCHST prend de l'expansion

1

bureau

37

ANS

83

employés

17

membres
du conseil

5 MILLIONS \$

EN
FINANCEMENT
FÉDÉRAL

10

MILLIONS

DE FICHES
D'INFORMATION
visualisées

148

balados

44 131

écoutes

16 853

abonnés dans les médias sociaux

2 981 646

de retweets

104

cours en ligne

141,459

participants

13 168 006

PAGES
WEB
visualisées

Conseil des GOUVERNEURS

Président



Kin Choi
Gouvernement du Canada

Conseil exécutif

Steve Horvath (président)
John Beckett
Diana Miles
Sari Sairanen
Helder Botelho
Shelley Rowan
Andrea Peart

Comité de vérification/de gestion des risques

Leslie Galway (présidente)
John Beckett
Don Hurst
Sari Sairanen

Remplaçants :
Helder Botelho
Shelley Dauphinee
Andrea Peart

Comité de gouvernance

Shelly Dauphinee (présidente)
John Beckett
Bill Reid
Andrea Peart

Remplaçants :
Helder Botelho
Phil Germain
Sari Sairanen

Comité des ressources humaines

Diana Miles (présidente)
Helder Botelho
Shelley Rowan
Sari Sairanen

Remplaçants :
John Beckett
Don Hurst
Andrea Peart

Employeurs



John Beckett
Employeurs sous
réglementation
fédérale



Helder Botelho
Manufacturiers et
Exportateurs du
Canada (MEC)



Andrea Nalyzty
Association des banquiers
canadiens



Gordon Lloyd
Association
canadienne de
l'industrie de la chimie

Syndicats



Andrea Peart
Congrès du travail du
Canada (CTC)



Sari Sairanen
Unifor

Provinces et territoires



Shelly Dauphinee
Nouveau-Brunswick



Sophie Dennis
Ontario



Leslie Galway
Terre-Neuve et
Labrador



Phillip Germain
Saskatchewan



Dave Grundy
Territoires du Nord-
Ouest



Don Hurst
Manitoba



Diana Miles
Colombie-
Britannique



William Reid
Île-du-Prince-
Édouard



Shelley Rowan
Nouvelle-Écosse



**Kimberley
Henney**
Yukon



À titre de président du Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), je suis heureux d'annoncer les activités clés de l'année. Le Conseil a travaillé fort auprès de l'équipe de direction du Centre pour formuler une vision et établir un plan stratégique qui dirigera les efforts du Centre au cours des trois prochaines années. Ce plan est axé sur la croissance continue et mettra l'accent sur l'amélioration de la couverture nationale du CCHST, en augmentant l'adhésion aux produits et aux services du Centre et en renforçant le rôle de chef de file que joue le CCHST dans la promotion de milieux de travail sains et sécuritaires au Canada. En allant de l'avant, des indicateurs de rendement clés seront établis pour appuyer le travail du Centre et le soutenir dans l'exécution de son mandat.

Notre engagement envers la gouvernance ministérielle a été renforcé avec la création de deux nouveaux sous-comités au Conseil : Ressources humaines et Gouvernance. Ces changements nous placent en meilleure position à titre de Conseil pour nous aider à porter de l'avant notre stratégie à long terme.

Le CCHST a continué de promouvoir l'avenir de la santé et de la sécurité au travail en décernant les bourses d'études Dick Martin. Nous avons remis 3 000 \$ en bourses à Florence Janvier de l'Université de Montréal et à Genevieve Fox de l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique. De plus, leurs établissements d'enseignement respectifs ont reçu 500 \$. Le Conseil ainsi que moi-même sommes heureux de continuer notre tradition et de soutenir des étudiants méritants qui poursuivent des études supérieures, en les aidant à devenir de futurs chefs de file dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Les préparatifs pour le prochain Forum tripartite pancanadien du CCHST, qui se tiendra en février 2016, sont bien entamés. Cet événement unique rassemblera des représentants des administrations de l'ensemble du Canada, ainsi que des groupes syndicaux et patronaux, pour apprendre sur le monde changeant du travail. Le Forum facilitera un échange d'idées et de perspectives utiles.

Je suis fier d'être président de notre Conseil des gouverneurs, un organisme dont les membres sont des chefs de file engagés envers la santé et de la sécurité au travail. Au cours de l'année, nous avons accueilli au sein du Conseil Kimberley Henney (Yukon) et Andrea Nalyzty (Association des banquiers canadiens). Je me réjouis à l'idée de travailler en étroite collaboration avec elles et le reste du Conseil pour répondre aux besoins changeants de tous nos intervenants et leur offrir des services utiles.

Certains membres du Conseil ont dû nous quitter – Gordon Lloyd (Association canadienne de l'industrie de la chimie), Sylvie Charest (Association des banquiers canadiens), William Reid (Île-du-Prince-Édouard) et Don Hurst (Manitoba). Leur contribution au CCHST est appréciée et aura certainement un effet durable. Nous leur souhaitons bonne continuation.

Finalement, au nom du Conseil, j'aimerais remercier les employés du CCHST pour leur travail soutenu dans l'obtention de résultats qui font progresser notre but commun qui est de s'assurer la santé et la sécurité au travail de tous les travailleurs au Canada.

Kin Choi
Président, CCHST, Conseil des gouverneurs



Établir des relations axées sur l'action

Nous avons été animés par nos réussites de la dernière année. Le CCHST a évolué pour devenir un composant essentiel du dialogue régional et national sur la santé, la sécurité et le mieux-être au travail.

Il est toujours excitant d'être présent lorsque les investissements que nous faisons, dans notre organisation et nos partenariats dans l'ensemble du Canada, procurent des bénéfices dans tous les milieux de travail du pays. Nous avons mis à profit notre compréhension des tendances émergentes du paysage national en matière de santé et de sécurité pour élaborer des outils ambitieux pour les milieux de travail canadiens qui offrent un cadre pour réussir à prévenir les blessures et les maladies.

Dans un contexte de nouveaux enjeux et de changements soudains dans l'environnement de la santé et de la sécurité au travail, de même que de difficultés économiques régionales, le CCHST a maintenu a programme national pour établir des relations axées sur l'action auprès de tous nos partenaires et le développement de produits basé sur les pratiques exemplaires mondiales et nos principes fondés sur des données probantes.

Nous avons défendu que les difficultés rencontrées en milieu de travail ne peuvent pas être résolues en isolement. Aucune organisation, association de santé et de sécurité, ministère ou individu unique ne peut trouver une solution à un problème complexe qui traverse les régions, les générations, les secteurs d'activité et les cultures. Quelles que soient les réussites obtenues, elles peuvent toutes être directement attribuées au dialogue direct, à la valorisation de la diversité et l'exploitation de nos partenariats dans l'ensemble du Canada.

À l'interne, nous avons mobilisé nos ressources pour élargir et renforcer nos capacités pour s'assurer de demeurer à l'avant-garde de la promotion et de l'élaboration de programmes en matière de prévention et de mieux-être à l'échelle nationale. Nos investissements en technologie et dans les systèmes logiciels amélioreront notre efficacité, favoriseront des interactions harmonieuses avec nos intervenants et amélioreront l'expérience de la clientèle pour les milieux de travail canadiens.

Cette année, avec l'orientation de notre Conseil des gouverneurs, nous avons jeté les bases de la croissance durable, grâce à un plan stratégique qui affirme nos principes directeurs et une vision qui saura faire face à un environnement futur incertain. Outre ces valeurs internes, le plan appuie nos efforts continus envers l'atteinte d'un consensus quant aux initiatives comme la santé mentale, le SGH, les programmes destinés aux jeunes et nouveaux travailleurs et la promotion d'indicateurs principaux à titre de prédicteurs du rendement organisationnel.

Nos réussites inégalées de la dernière année n'auraient pas été possibles sans l'appui indéfectible de notre Conseil des gouverneurs et de son président, Kin Choi. Leur vision, leur leadership et leur défense du CCHST ont rehaussé leur crédibilité et leur reconnaissance à l'échelle nationale.

J'aimerais transmettre mon appréciation au Conseil et à toute l'équipe du CCHST pour leur passion, leur engagement et leur précieuse contribution à faire de cette année une année extraordinaire pour le CCHST.

Steve Horvath
Le président et chef de la direction, du CCHST

TENDANCES

SGH/SIMDUT 2015



Cette année, le monde de la santé et de la sécurité chimiques a été grandement affecté par l'anticipation de changements au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), alors que le Canada se préparait à aligner ses pratiques au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Au cours des dernières années, le CCHST s'est préparé aux changements imminents et est maintenant prêt. En partenariat avec le Bureau des matières dangereuses utilisées au travail de Santé Canada (anciennement le Bureau national du SIMDUT), et en collaboration avec les provinces et les territoires, le CCHST a lancé une collection d'outils et de ressources liés au SIMDUT pour aider les milieux de travail du Canada à gérer et à accepter les changements tant attendus.

SANTÉ MENTALE



Le milieu de travail peut avoir une grande influence sur la santé et le bien-être général d'une personne. Maintenant plus que jamais, nous avons remplacé la notion traditionnelle de santé et de sécurité au travail pour en faire une démarche exhaustive portant sur les divers aspects du mieux-être global, dont la santé mentale des employés. L'engagement du CCHST envers cet enjeu comporte deux volets : à titre d'employeur et à titre d'organisation axée sur la santé et la sécurité. Il y a plusieurs années, le CCHST a commencé le processus de mise en oeuvre de la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail. Le Centre participe également au projet de recherche fondé sur une étude de cas de la Commission de la santé mentale du Canada, en partageant des expériences, des données et des défis qui pourraient profiter à d'autres et aider à améliorer les vies de la population active.

NOUVEAUX EMPLOYÉS et JEUNES TRAVAILLEURS



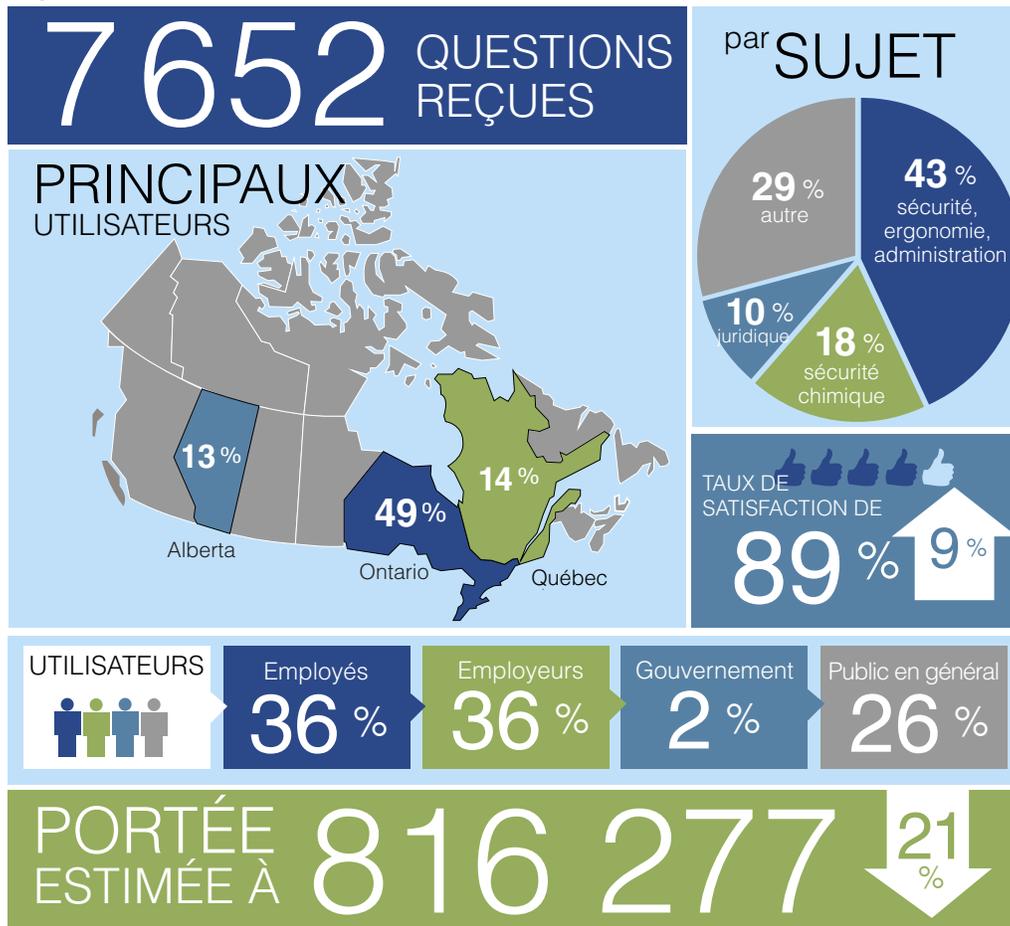
Les nouveaux employés et les jeunes travailleurs continuent d'être à l'avant-plan des préoccupations, et d'être grandement à risque de subir des blessures en milieu de travail. Le concept de vulnérabilité du jeune travailleur s'est élargi pour reconnaître que cette vulnérabilité est davantage une question de « nouveauté » de l'employé que de son âge. Dans un monde du travail changeant qui comprend les travailleurs de tous âges qui retournent à leur emploi ou qui sont de nouveau formés pour de nouveaux emplois, le CCHST adapte ses produits et ses services pour représenter ce virement dans la compréhension pour traiter des besoins en santé et en sécurité des nouveaux travailleurs, en plus d'offrir un portail Web qui fournit des renseignements et des outils pour les jeunes travailleurs.



SERVICE PUBLIC

Servir les travailleurs du Canada est un volet important du mandat du CCHST, qui est rempli par la fourniture d'outils et de ressources crédibles et pertinents dont les employeurs ont besoin pour créer des milieux de travail sains, et dont les travailleurs ont besoin pour travailler en toute sécurité. Le Centre y parvient en élaborant une vaste de gamme de ressources et de services crédibles, en divers formats, offerts gratuitement et mis à la disposition de tous. Parmi les services publics offerts, on compte la ligne Info-sécurité, le service de personne à personne qui traite des questions et des préoccupations des Canadiens, de même que les fiches d'information, les cours de sensibilisation et les affiches.

Ligne Info-sécurité



La ligne Info-sécurité (aussi appelée le Service de demandes de renseignements du CCHST) est un service unique qui fournit des conseils et des renseignements gratuits et confidentiels en lien avec la santé et la sécurité au travail à la population active du Canada. Lorsque les Canadiens cherchent réponse à leur question, ils peuvent téléphoner ou envoyer un courriel à la ligne Info-sécurité et être servi de façon personnalisée par un agent expérimenté du Service de demandes de renseignements. Le service est offert en français et en anglais. La ligne Info-sécurité a reçu 7 652 questions, une baisse de 1 % par rapport à l'année dernière. Parmi les utilisateurs figurent des employeurs (36 %), ainsi que des représentants du gouvernement (2 %), des syndicats (36 %) et du public en général (26 %), provenant de toutes les provinces et de tous les territoires. Les trois premières provinces utilisatrices du service sont l'Ontario, le Québec et l'Alberta. Voici un sommaire des demandes de renseignements reçues pour chaque sphère de compétence :

- Alberta (13,2 %)
- Colombie-Britannique (8,6 %)
- Nouvelle-Écosse (2,6 %)
- Manitoba (3,4 %)
- Nouveau-Brunswick (1,9 %)
- Terre-Neuve-et-Labrador (1,5 %)
- Nouvelle-Écosse (2,6 %)
- Territoires du Nord-Ouest (0,3 %)
- Nunavut (0,2 %)
- Ontario (49,2 %)
- Île-du-Prince-Édouard (0,4 %)
- Québec (13,5 %)
- Saskatchewan (5,0 %)
- Yukon (0,2 %)

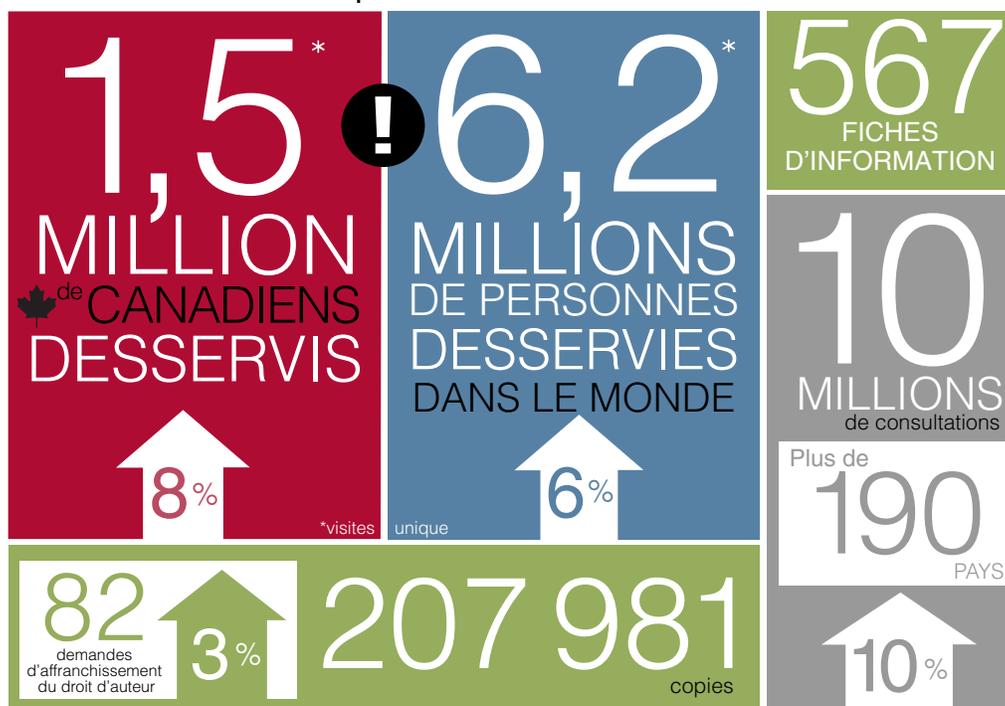
Les demandes de renseignements de la ligne Info-sécurité englobent de nombreux sujets et préoccupations. Voici les principaux objectifs des rondes :

- Sécurité/ergonomie/administration de la santé et de la sécurité au travail (43,2 %)
- Risques chimiques, appellations commerciales, procédés (18,2 %)
- Questions d'ordre médical, psychosocial et biologique (9,4 %)
- Questions juridiques générales (9,6 %)

Un sondage réalisé auprès des utilisateurs de la ligne Info-sécurité a révélé que 89 % étaient satisfaits des renseignements reçus (une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente), alors que 59 % (aucun changement par rapport à l'année précédente) ont affirmé que leur utilisation des renseignements du CCHST allait mener à des changements actuels ou futurs dans le milieu de travail, lesquels pourraient entraîner un rendement accru en matière de santé et de sécurité.

Les répondants ont indiqué qu'un grand nombre d'individus au sein de leur organisation avaient accès à l'information fournie par le CCHST, ce qui se traduit par une portée accrue de 816 277 personnes (une baisse de 21 % par rapport à l'année précédente).

Fiches d'information Réponses SST



Le CCHST transmet des renseignements sur la santé et la sécurité au travail en ligne, au profit des travailleurs du Canada et du monde entier, par l'intermédiaire de fiches d'information gratuites, appelées Réponses SST. Publiées en français et en anglais, les fiches d'information sont destinées aux travailleurs, aux gestionnaires,

aux superviseurs et aux membres de comités mixtes de santé et de sécurité qui sont les utilisateurs finaux de ces renseignements. La collection est continuellement mise à jour et les renseignements contenus dans les fiches d'information sont largement réutilisés, pour constituer les bases de nombreux produits du CCHST. Elles couvrent une vaste gamme de sujets de santé et de sécurité au travail, des dangers physiques aux maladies professionnelles, en passant par l'ergonomie, les pratiques exemplaires et la promotion de la santé.

L'utilisation globale de la collection des 567 fiches d'information du CCHST continue de croître, tout comme l'utilisation du service par les Canadiens. Elles ont été consultées 10 067 740 fois (une hausse de 9,5 % par rapport à l'année précédente) dans plus de 190 pays. Elles ont été visualisées 6 228 542 fois (une hausse de 5,86 %), dont quelque 1 450 000 fois (23 %) du Canada (une hausse de 8,3 %).

Cette année, nous avons reçu 82 demandes de reproduction et publications protégées par le droit d'auteur (une hausse de 2,5 % par rapport à l'année dernière), ce qui a permis de générer 207 981 copies de renseignements fournis par le CCHST.

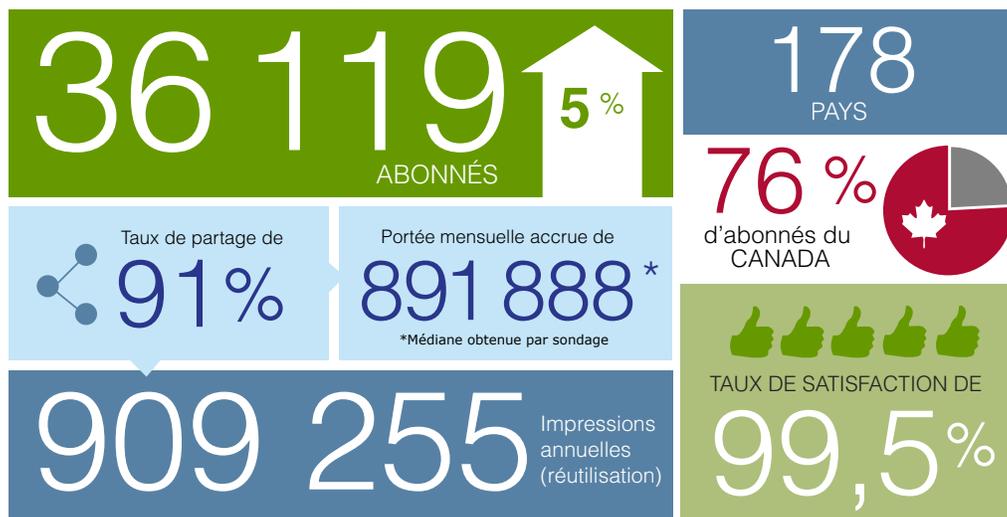
Fiches d'information sur le SIMDUT 2015

Le CCHST a collaboré avec le Bureau des matières dangereuses utilisées au travail de Santé Canada (anciennement le Bureau national du SIMDUT) pour préparer une série de fiches d'information sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), dont les employeurs peuvent se servir pour compléter leurs programmes de formation en milieu de travail. En juin 2014, les fiches d'information ont été mises à jour pour représenter les exigences anticipées du SIMDUT 2015, et les détails ont été transmis à plus de 10 000 adhérents. Les fiches d'information sur le SIMDUT 2015 traitent de tous les principaux aspects du SIMDUT exigeant une formation, et sont classées en trois catégories : les notions élémentaires du SIMDUT, les dangers et les mesures de maîtrise des dangers. Elles ont été mises à jour de nouveau en mars 2015 pour représenter les plus récentes exigences du SIMDUT 2015, et deux nouvelles fiches d'information ont été ajoutées en vue de clarifier les écarts et les exemptions par rapport aux exigences de l'OSHA des États-Unis.

Affiches

Le CCHST produit des affiches sur les enjeux liés à la santé et à la sécurité au travail dont les organisations peuvent se servir à titre d'outils de référence, ou encore pour renforcer les messages, les techniques et les pratiques exemplaires en matière de santé et de sécurité. Chaque affiche porte en évidence l'identification du CCHST, ainsi que son adresse URL; les versions gratuites à télécharger font également la promotion de la ligne Info-sécurité. Les affiches sont offertes en français et en anglais, et peuvent être téléchargées gratuitement à partir du site Web du CCHST, ou achetées en format imprimé. Le programme consiste en 33 affiches qui couvrent des sujets qui vont de thèmes techniques comme le SIMDUT 2015, à des enjeux psychosociaux, comme la violence, l'intimidation et la santé mentale. Cette année, 61 915 affiches ont été téléchargées sur notre site Web; cela représente une augmentation importante de 69 % par rapport à l'année précédente. Les sujets d'affiches les plus populaires étaient le SIMDUT et les méthodes de levage.

Bulletin de nouvelles *Rapport sur la santé et la sécurité au travail*

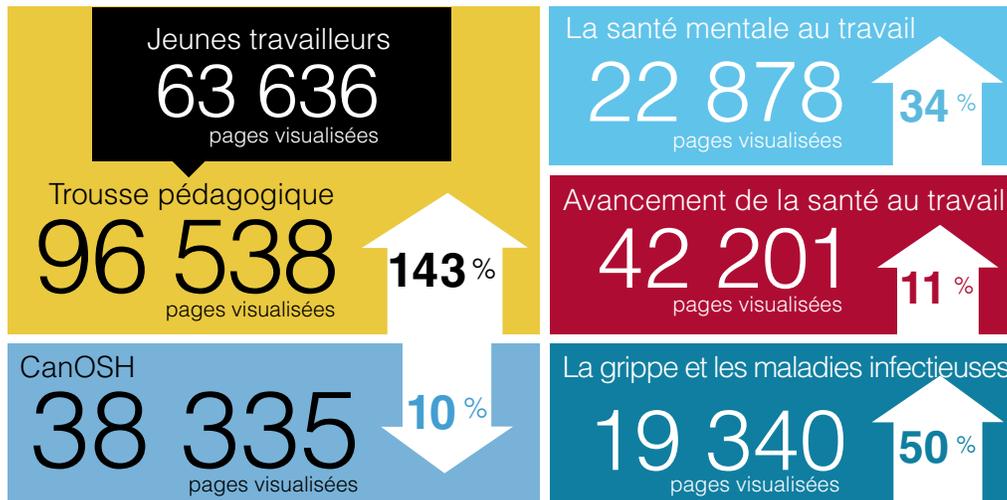


Le canal de communication le plus important du CCHST, le *Rapport sur la santé et la sécurité au travail*, est un bulletin électronique mensuel offert gratuitement, par courriel, qui offre des nouvelles, des renseignements et des conseils en matière de santé et de sécurité au travail à son fidèle lectorat, composé de travailleurs, d'employeurs, de professionnels de la santé et de la sécurité et de personnes intéressées par la santé et la sécurité au travail.

Cette année, le nombre d'abonnés au *Rapport sur la santé et la sécurité* a continué d'augmenter pour atteindre 36 119 (une hausse de 4,6 %). Les abonnés représentent 178 pays, mais 75,5 % d'entre eux proviennent toutefois du Canada. Environ 92 % des abonnés partagent le bulletin avec d'autres, ce qui fait grimper d'un autre 891 888 la portée mensuelle. Le contenu du bulletin a été adapté à 40 reprises (jusqu'à 11 % par rapport à l'année précédente) par d'autres organisations et publications, ce qui a entraîné une portée additionnelle de 909 255 impressions (une baisse de 32 %). La baisse du nombre d'impressions est attribuée à la plus faible circulation/aux statistiques Web des publications et des sites qui adaptent les renseignements.

Dans un sondage réalisé auprès du lectorat en 2014-2015, les résultats sont demeurés relativement les mêmes par rapport à l'année précédente. Au total, 1 509 répondants ont attribué au bulletin une note de satisfaction globale de 99,5 % quant au contenu et au format. Les lecteurs ont indiqué dans une proportion de 96,6 % que le bulletin apportait une plus-value à leur organisation. 67,9 % des utilisateurs ont indiqué se servir de l'information provenant du bulletin au moment de se préparer en vue de changements en cours ou à venir dans leur milieu de travail afin d'améliorer la santé et la sécurité des travailleurs.

Portails Web thématiques



Le CCHST offre des portails Web sur des thèmes spécialisés pour aider les responsables des milieux de travail à reconnaître, à comprendre et à tenter de résoudre les enjeux d'actualité en matière de santé et de sécurité, comme la santé mentale, les milieux de travail sains et les jeunes travailleurs. Ces sites Web offrent une collection de liens vers des outils, des recherches et des renseignements tirés de sources crédibles du Canada et de partout dans le monde.

Avancement de la santé au travail

Avancement de la santé au travail a pour but de fournir aux employeurs, aux employés et aux intervenants canadiens un accès gratuit et facile à un ensemble complet de plus de 300 ressources et outils à la fois fiables et pratiques en vue de créer et de promouvoir des milieux de travail sains. Le portail contient des articles, des affiches, des fiches d'information et des rapports de recherche utiles provenant d'organismes nationaux, provinciaux et locaux, de même que d'organisations à but non lucratif de l'ensemble du Canada. Cette année, le portail a été consulté 42 201 fois (une hausse de 11,1 % par rapport à l'année précédente).

Zone des jeunes travailleurs et Trousse pédagogique

La zone des jeunes travailleurs est un portail Web dont l'objectif est de fournir des ressources et des renseignements de santé et de sécurité au travail aux jeunes travailleurs, ainsi qu'à leurs parents, enseignants et employeurs. Un point d'accès unique à l'information pour toutes les sphères de compétence canadiennes sur des enjeux de santé et de sécurité au travail qui touchent les jeunes travailleurs, la Zone des jeunes travailleurs, a été consulté 63 636 fois (une hausse de 0,2 % par rapport à l'année précédente).

Par l'intermédiaire du portail de la Zone des jeunes travailleurs, le CCHST offre une ressource en ligne appelée la Trousse pédagogique sur la santé et la sécurité pour aider les enseignants à jeter les bases de la santé et de la sécurité pour les étudiants. Cette année, la version Web de base, accessible aux Canadiens à titre de service public gratuit, a reçu 96 538 visites uniques (une hausse de 143 % par rapport à l'année précédente).

Portail de la santé mentale au travail

Selon l'Association canadienne pour la santé mentale, 20 % des Canadiens souffriront d'une forme de maladie mentale à un moment ou à un autre de leur vie. Une économie canadienne saine et un milieu de travail psychologiquement sain reposent sur des esprits sains. Le portail de La santé mentale au travail contient une collection de ressources crédibles qui offre des renseignements sur la façon de créer un milieu de travail sain et positif, de promouvoir la santé mentale et de faire face à d'éventuels problèmes liés à la santé mentale efficacement. Cette année, le portail a été consulté 22 878 fois (une hausse de 34,3 % par rapport à l'année précédente).

Éclosions d'influenza et de maladies infectieuses

Les éclosions du virus d'Ebola et du virus H1N1 ont créé un intérêt renouvelé envers la continuité des opérations et les répercussions que peuvent avoir des éclosions sur les milieux de travail. Le CCHST a transformé le portail sur la planification en cas de pandémie en un site sur les éclosions d'influenza et de maladies infectieuses, et a mis à jour le contenu pour offrir aux Canadiens les renseignements, les outils et les ressources les plus récents dont ils ont besoin pour se préparer pour les cas d'éclosion de maladie infectieuse. Cette année, le portail a été consulté 19 340 fois (une hausse de 49,6 % par rapport à l'année précédente).

CanOSH

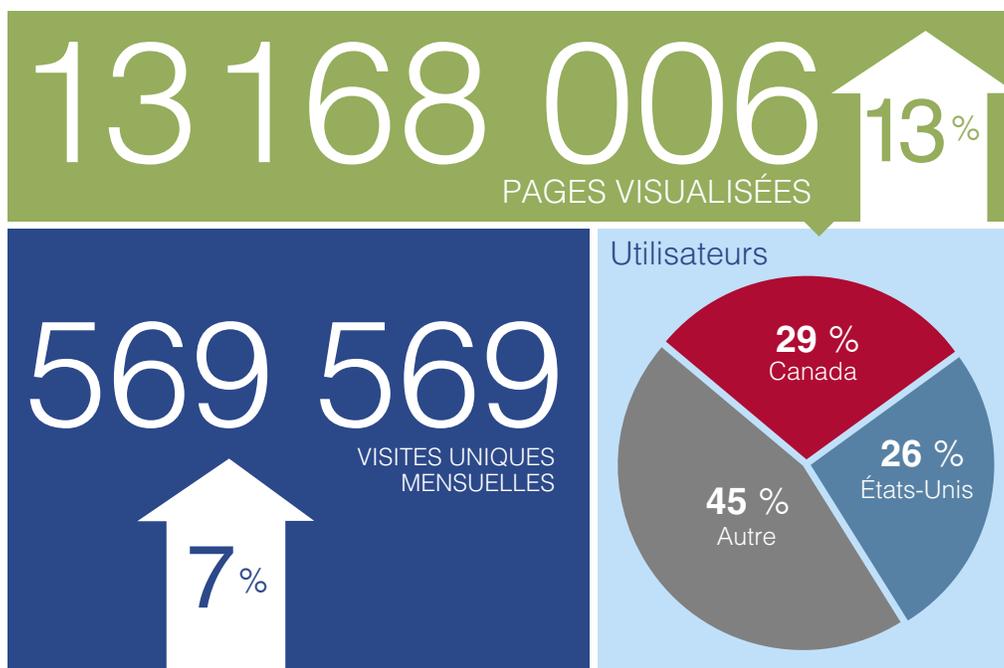
Le portail Web CanOSH continue d'être la plus importante porte d'entrée au Canada vers les services et les renseignements de santé et de sécurité au travail de l'ensemble des sphères de compétence, et ce, depuis son lancement en 1998. Le portail fournit un accès facile à des ressources provenant des gouvernements et organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux et permet d'y faire des recherches. Cette année, le portail a été consulté 38 335 fois (une baisse de 9,9 % par rapport à l'année précédente).



PORTÉE et MOBILISATION

À titre de chef de file de la promotion des avancées en matière de santé et de sécurité au travail au Canada, le CCHST continue de travailler pour répondre aux besoins d'un monde du travail changeant et pour accroître la sensibilisation, notre bassin d'utilisateurs et notre incidence sur les milieux de travail du Canada. Il est impératif que le Centre soit présent et s'engage au sein d'auditoires de partout au pays et dans chaque province et territoire pour écouter et apprendre sur leurs enjeux et leurs priorités. Dans la dernière année, le CCHST a déployé une stratégie de mobilisation pour renforcer les relations avec les utilisateurs et les intervenants et pour appuyer les initiatives d'avancement du mieux-être des travailleurs. Le CCHST observé une hausse exponentielle du trafic sur notre site Web, du nombre d'utilisateurs de nos réseaux de communication et services publics offerts gratuitement de même que de notre représentation et de notre auditoire sur les réseaux sociaux.

Site Web : ccohs-cchst.ca



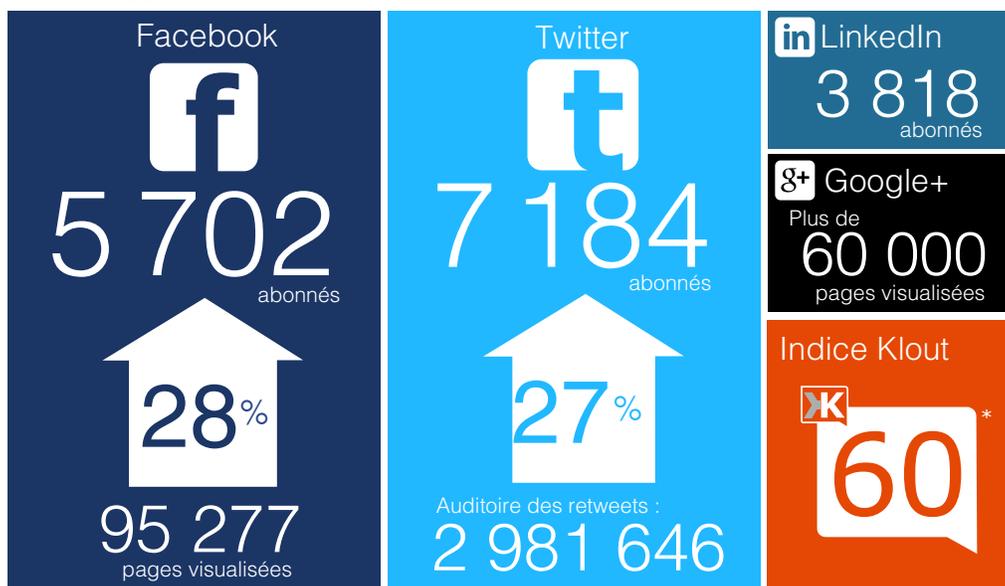
Cette année, le CCHST s'est engagé à faciliter l'accès aux renseignements, aux ressources et aux outils pratiques sur la santé et la sécurité au travail sur son site Web. Pendant plus d'un an, le CCHST a travaillé à élaborer un nouveau site Web, plus facile à naviguer, qui intègre la rétroaction exhaustive obtenue grâce à des groupes de discussion, des exercices de classement de cartes et des commentaires des intervenants. Le site Web mis à jour comprend une disposition simplifiée, et une conception conforme aux normes Web du gouvernement du Canada. La nouvelle configuration montre également l'engagement du CCHST envers la prestation de sites Web et d'applications qui sont plus accessibles, conviviaux, interopérables et optimisés pour les services mobiles. Cette année, le site Web a été consulté à 13 168 006 reprises (une hausse de 12,8 % par rapport à l'année précédente) et, en moyenne, par 569 569 visiteurs uniques mensuellement (une hausse de 7 % par rapport à l'année précédente). Une augmentation importante a été relevée quant à l'utilisation canadienne du site, avec environ 29 % des visites du Canada (une hausse de 27 %), suivies par 26 % pour les États-Unis, et 45 % pour les autres pays.

Bulletin de nouvelles *Liaison*

Publié six fois par année, par courriel, le bulletin *Liaison* tient les clients du CCHST et les abonnés individuels à jour sur les plus récents développements au Centre, des nouveaux produits et services, aux événements interactifs à venir dans les médias sociaux, en passant par les ressources documentaires à partager qui peuvent faciliter la promotion de la sensibilisation envers la santé et la sécurité.

Le nombre d'abonnés à *Liaison* a augmenté de 22 % par rapport à l'année dernière pour passer à 23 150. Selon le sondage annuel réalisé, 87 % des répondants estiment que, globalement, *Liaison* a apporté de la valeur à leur organisation. De plus, 70 % affirment tenir compte de l'information provenant de *Liaison* lorsque vient le temps d'apporter des changements à leur environnement de travail afin d'améliorer la santé et la sécurité des travailleurs. En outre, *Liaison* possède un excellent public secondaire, et 78 % des répondants affirment partager le bulletin avec d'autres personnes.

Médias sociaux



L'utilisation des médias sociaux revêt beaucoup d'importance dans les initiatives du CCHST destinées à promouvoir une approche globale de la santé et de la sécurité au travail, et à consolider la réputation du CCHST en tant que ressource « incontournable » pour trouver des outils, des renseignements et des moyens pour créer des milieux de travail sains. Par l'intermédiaire de ses principaux réseaux de médias sociaux, Twitter et Facebook, le CCHST a créé des communautés en ligne solides qui rehaussent l'engagement et encouragent la discussion.

Le CCHST a connu une croissance constante en matière d'abonnés et d'influence dans l'ensemble de ses médias sociaux.

Facebook : La communauté du CCHST sur Facebook a augmenté de 27,5 % pour passer à 5 702 abonnés. Cette année, le CCHST a affiché du contenu à 91 reprises sur Facebook, ce qui a mené à une portée de 95 277 personnes, et à des milliers de mentions « J'aime », de commentaires et de partages. La publication moyenne sur Facebook compte une portée de 1 047 personnes, reçoit 85 clics et 33 mentions « J'aime », commentaires ou partages.

Twitter : Le compte Twitter du CCHST [@CCOHS] compte 7 184 abonnés (une hausse de 26,6 % par rapport à l'année précédente), avec un auditoire annuel de retweet de 2 981 646 (une hausse de 136,3 % par rapport à l'année précédente).

LinkedIn : LinkedIn est un média social que le CCHST utilise pour le réseautage avec des professionnels, la communauté d'affaires et d'autres organisations intéressées aux renseignements et aux ressources en matière de santé et de sécurité au travail. La page LinkedIn du CCHST a été mise en ligne il y a deux ans, avec seulement 500 abonnés, et depuis, est passée à 3 818 abonnés.

Google+ : Souvent appelé Google Plus, Google+ est un média social qui utilise les photos et les vidéos pour mobiliser son auditoire. Le CCHST utilise Google+ pour transmettre ses ressources, ses outils et ses nouvelles. Bien que l'adhésion ait été un peu lente, avec 149 abonnés, les pages Google+ ont été visitées plus de 60 000 fois depuis leur lancement, l'an dernier.

Indice Klout : L'indice Klout est demeuré à 60. L'indice Klout mesure l'influence globale en ligne, avec une échelle de 1 à 100, où la moyenne se trouve autour de 40. L'indice Klout définit la sphère d'influence en fonction du nombre de personnes touchées (True Reach), de l'influence exercée sur elles (Amplification Probability) et de l'influence des personnes présentes dans son réseau (Network Score).

Balados

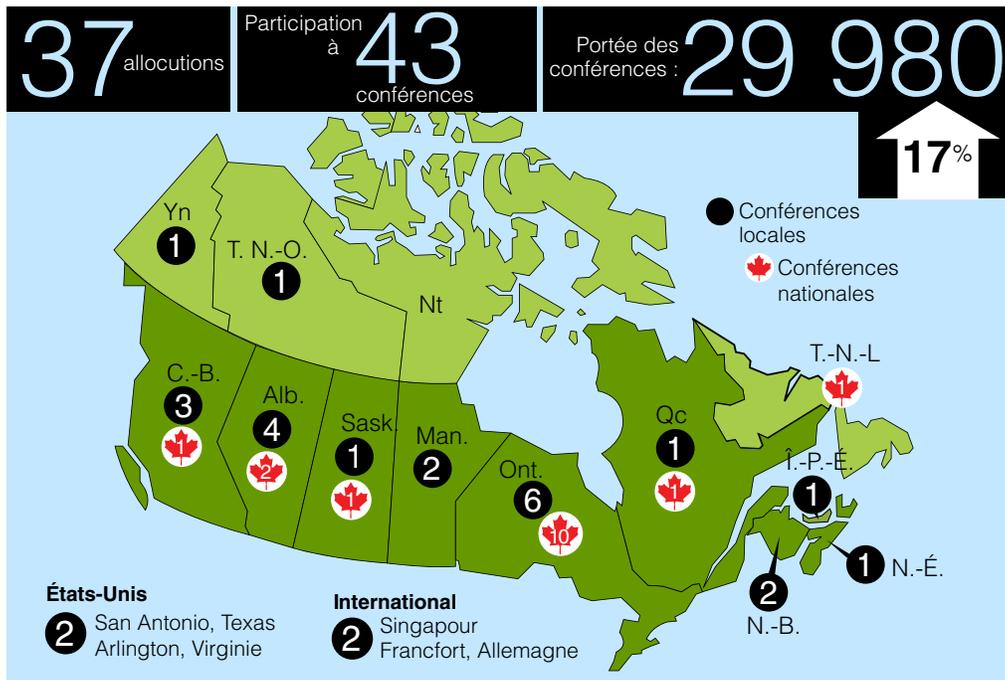
Le programme de baladodiffusion du CCHST, De la SST pour emporter, offre des conseils de santé et de sécurité en format audio, qui convient pour une utilisation sur les appareils comme les téléphones intelligents, les tablettes et les lecteurs MP3. Cette année, le CCHST a produit un total de 25 balados (dont 11 en français), pour porter le total des épisodes à 148. Le balado le plus populaire a été « Managing Workplace Stress », qui a obtenu 2 661 écoutes, depuis son lancement, en octobre 2014.

Le programme de balados connaît une nouvelle lancée en adhésion, avec 44131 écoutes cette année (une hausse de 32,2 % par rapport à l'année précédente).

Média

Le CCHST continue d'être perçu comme une ressource « incontournable » pour qui veut obtenir des renseignements, des points de vue, des conseils et des directives fiables concernant la santé et la sécurité au travail. Cette année, a relevé 455 apparitions dans les médias (une hausse de 67,2 %) où le CCHST a été cité ou cité en référence à titre de source de renseignements, où nos fiches de renseignements, articles ou communiqués étaient réutilisés par d'autres publications. Ces diverses mentions représentaient une portée supplémentaire estimée à 104 021 164 impressions. La baisse de 49,8 % en impressions était représentative de la circulation et du trafic Web des citations du CCHST dans les médias.

Programme du Bureau des conférenciers/des conférences



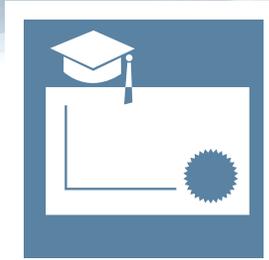
Les expositions, les conférences et les foires commerciales représentent d'importantes plateformes quant à la portée et au renforcement de la sensibilisation concernant l'image du CCHST, puisqu'elles donnent l'occasion de rencontrer des clients directement pour favoriser des relations d'affaires et comprendre les besoins des secteurs et des régions précis. En outre, par l'intermédiaire du Programme du Bureau des conférenciers/des conférences, le CCHST est en mesure de mettre en valeur son expertise, ses produits et ses services, et de montrer sa valeur aux travailleurs, aux employeurs et aux gouvernements au Canada.

Le CCHST a pris l'engagement de participer à des événements dans chaque province et territoire. Pour la première fois, en 2014, le CCHST s'est rendu au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest pour une exposition. De plus, le CCHST cherche à atteindre un équilibre dans les conférences concernant les syndicats, les sphères de compétence et les employés.

La demande pour des conférenciers et la participation du CCHST à des événements ont grandement augmenté depuis les deux dernières années. Par conséquent, le CCHST a participé à 43 conférences/événements, et a donné 37 allocutions (jusqu'à 19,4 5 de plus que l'année précédente), ce qui représente une portée totale des conférences de 29 980 (une hausse de 17,4 % par rapport à l'année précédente).

Bourse d'études Dick Martin

Le Conseil des gouverneurs du CCHST a établi cette bourse d'études décernée chaque année à l'échelle nationale pour promouvoir l'intérêt pour une carrière en santé et sécurité au travail. Elle vise les étudiants de niveau postsecondaire inscrits à un programme d'études sur la santé et la sécurité au travail qui mène à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme. Deux bourses d'études de 3 000 \$ chacune ont été remises à un étudiant des niveaux universitaire ou collégial, et 500 \$ ont été remis à l'établissement d'enseignement de chacun des gagnants. Cette année, le CCHST a reçu 53 demandes, en provenance de toutes les sphères de compétence qui offrent un programme de santé et de sécurité au travail. Les étudiants qui ont gagné sont de la Colombie-Britannique et du Québec.



ÉDUCATION et FORMATION

Non seulement est-il essentiel d'avoir un programme de santé et de sécurité exhaustif qui comprend un volet sur l'éducation et la formation, pour garder les travailleurs en sécurité au travail, mais il s'agit souvent d'une exigence prévue par la loi. Le CCHST a créé un programme exhaustif d'éducation et de formation en santé et en sécurité, ainsi que de ressources pédagogiques pour répondre aux besoins des milieux de travail au Canada.



Pour la plupart des travailleurs canadiens, la formation sur la santé et la sécurité au travail est plus qu'un avantage : c'est une exigence établie par la loi. Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles de nombreuses entreprises préfèrent l'apprentissage en ligne pour la formation du personnel, des gestionnaires et les superviseurs, notamment pour les raisons suivantes :

- Commodité et confort - les gens peuvent apprendre à leur propre rythme et au moment qui leur convient le mieux
- Disponibilité - on peut accéder aux cours n'importe quand, sur demande
- Évaluation des progrès - la licence multi-utilisateurs comprend des rapports sur les utilisateurs suivant un cours précis, et sur les résultats obtenus
- Valeur - chaque dollar investi dans la formation est réellement affecté à l'éducation, plutôt qu'au transport et à l'hébergement
- Cohérence - tout le monde reçoit la même information et la même formation de grande qualité

Le CCHST offre 104 cours en ligne, élaborés en vue d'aider les milieux de travail au Canada à répondre à leurs besoins en matière d'éducation et de formation en santé et en sécurité au travail, et de fournir au public des renseignements sur la santé et la sécurité au travail qui pourraient aider à protéger les travailleurs des blessures et des maladies professionnelles.

Le personnel du CCHST crée ces cours avec l'aide et les conseils de spécialistes et d'experts externes, au besoin, pendant que l'examen tripartite externe des cours par des représentants des gouvernements, des employeurs et des syndicats garantit équilibre, exactitude et compréhension de la part de toutes les parties constituant les milieux de travail. Cette année, le CCHST a élaboré quatre nouveaux cours en ligne : La violence familiale en milieu de travail, L'intimidation en milieu de travail, Le SIMDUT 2015 pour les travailleurs, et Inspecteurs LPD.

Le cours en ligne le plus populaire à être vendu était Le SIMDUT 1988 pour les travailleurs.

Cette année, 97 351 inscriptions à des cours en ligne ont été vendus, ce qui représente une augmentation de 170 % par rapport à l'année précédente.

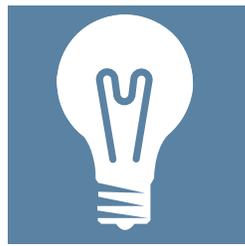
Cours de sensibilisation en ligne gratuits

Le CCHST offre une collection de cours en ligne gratuits qui visent à promouvoir la sensibilisation à des enjeux importants de santé et de sécurité. Ces cours offrent à l'utilisateur une sensibilisation générale concernant l'enjeu de sécurité en question. Le cours de sensibilisation le plus populaire cette année était le cours intitulé La violence en milieu de travail : Sensibilisation.

Cette année, les cours de sensibilisation en ligne gratuits ont été consultés 44 108 fois (une hausse de 64 % par rapport à l'année précédente).

SIMDUT 2015 : Trousse à outils de l'instructeur

Pour répondre aux besoins liés à l'éducation et à la formation en ce qui concerne le SIMDUT 2015, le CCHST a mis au point un guide exhaustif à l'intention de l'instructeur, un manuel du participant, de même que des diapositives PowerPoint qui complètent le tout. Pour les organisations qui préfèrent une éducation fournie par un instructeur, cette trousse comprend le matériel dont un instructeur a besoin pour offrir une éducation sur le SIMDUT 2015 aux travailleurs et fournit aux travailleurs des guides pour les accompagner. L'élaboration et la révision du contenu, ainsi que les graphiques ont tous été terminés, et la trousse devrait être offerte dès le mois d'avril 2015.



INNOVATION

Le CCHST lègue un héritage d'innovation - en déployant et en adoptant de nouvelles technologies pour diffuser des renseignements et des services aux Canadiens. Dans l'esprit de ce même héritage, le CCHST a fait l'expérience de nouvelles façons de mobiliser notre auditoire et de donner accès à des renseignements et à des outils en matière de santé et de sécurité de manière novatrice. Ces efforts comprennent la création de documents infographiques sur des sujets d'actualité, l'expérimentation des événements dans les médias sociaux (séance de clavardage Twitter) et l'élaboration d'applications pour les appareils mobiles.

Documents infographiques



Les documents infographiques constituent un moyen attrayant de présenter données et renseignements complexes avec rapidité et clarté. Ils rehaussent la compréhension en utilisant des graphiques qui améliorent la capacité visuelle humaine à reconnaître les profils et les tendances. Comme ils deviennent courants en SST, couvrir le domaine d'un point de vue canadien devient simple. Le CCHST a expérimenté avec ce médium et créé six documents infographiques : la sécurité des échelles, la manutention manuelle des matériaux, les glissades, les trébuchements et les chutes, la conduite sécuritaire et la distraction au volant, et la prévention de la violence en milieu de travail. Ils sont publiés sur Pinterest, Facebook et Twitter, et des liens vers ceux-ci sont intégrés à chaque édition de Liaison (près de 774 clics (26 %) par édition). Partagés à de nombreuses reprises et réutilisés tant par des individus que des organisations, dont The National Post, les utilisateurs disent modifier la taille et le format des documents infographiques pour en faciliter l'impression, le partage et la réutilisation.

Nouveaux événements dans les médias sociaux

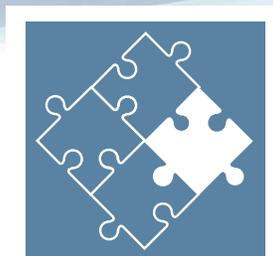
Le CCHST continue de chercher des moyens novateurs et d'expérimenter pour se connecter à différents auditoires et les mobiliser. Cette année, le CCHST a plongé dans un tout nouveau territoire et organisé sa première séance de clavardage sur Twitter et Hangouts de Google. Ces événements inauguraux ont fourni au CCHST d'importantes occasions de bien comprendre la valeur de ces nouveaux canaux et les possibilités qu'ils présentent. À l'avenir, la pertinence des thèmes abordés constituera la clé de la réussite future en matière d'événements dans les médias sociaux.

Le CCHST a organisé une première séance de clavardage sur Twitter (une discussion en ligne, en direct, sur un sujet particulier) en février 2015, sur la violence et l'intimidation en milieu de travail, avec 10 participants, 44 gazouillis du CCHST, et 21 retransmissions (retweets). Les gazouillis de la discussion ont été regroupés et archivés sous forme de transcription ou d'histoire sur Storify.com, ce qui a suscité 133 visionnements.

Le premier clavardage en direct sur Hangouts de Google a eu lieu le 11 mars 2015, portait sur la violence en milieu de travail et comptait 22 participants. La discussion sur Hangouts était offerte gratuitement sur la page YouTube du CCHST après l'événement, et a été visionnée à 150 reprises (à 70 % au Canada) pendant la période du 11 au 31 mars 2015.

Application mobile Réponses SST

L'application mobile Réponses SST met des centaines de fiches d'information sur la santé et la sécurité entre les mains d'utilisateurs par l'intermédiaire de leur appareil mobile, sans qu'il ne soit nécessaire d'accéder à Internet. Cette application est particulièrement pratique pour les personnes qui travaillent en régions éloignées. En vue d'offrir des renseignements pertinents aux travailleurs qui ont besoin d'avoir des renseignements à leur portée, le CCHST a repensé l'application pour les appareils Apple, en utilisant une conception de l'interface utilisateur adaptable pour prendre en charge les écrans multiples, permettant un meilleur soutien pour les appareils iPhone et iPad de diverses tailles. Un pré-lancement de l'application a eu lieu cette année, et le lancement public est prévu pour l'année financière 2015-2016.



AUTRES SERVICES

De nombreux éléments distincts peuvent contribuer au succès d'un milieu de travail sain et sécuritaire. Le CCHST a mis au point des produits et des services répondant à des besoins qui sont propres aux diverses professions et aux divers milieux de travail, que ce soit pour aider les employés à bien connaître les exigences réglementaires auxquelles ils doivent se conformer ou à rédiger une fiche signalétique.

CANWrite™ – Logiciel de rédaction de FS et de FDS

Les fabricants et les fournisseurs de produits chimiques mettent à la disposition des employeurs et des travailleurs des fiches signalétiques (FS) et des fiches de données de sécurité (FDS) pour les aider à mieux comprendre les dangers liés aux produits et ainsi savoir comment les utiliser de façon sécuritaire. Le CCHST offre un outil de rédaction de FS en ligne, CANWrite™, pour aider les employés à composer avec la rédaction de FS et de FDS. Cet outil permet aux fournisseurs et aux fabricants de produits chimiques de rédiger des FS et des FDS en anglais et en français.

On a observé une hausse des ventes de l'outil CANWrite™ à des compagnies du Canada et des États-Unis à l'approche du délai de juin 2015 fixé par les É.-U. Du coup, le CCHST a commencé à mettre en œuvre des changements en vue de lancer au milieu de 2015 une version majeure de CANWrite™ conforme au SIMDUT, soit « CANWrite 2015 » (version répondant aussi aux exigences de l'OSHA et du SGH). Le CCHST a connu une hausse de 105 % de sa clientèle, par rapport à l'année dernière.

Service de gestion des fiches signalétiques

Des milliers de substances dangereuses sont utilisées chaque jour au sein des milieux de travail. Parmi ces substances, on compte les gaz et les huiles, la peinture et les produits de nettoyage, mais aussi l'encre en poudre utilisée dans les photocopieurs. Conformément à la réglementation sur la santé et la sécurité au travail, les employeurs sont tenus d'informer leurs employés informés des dangers que présentent les produits chimiques sur le lieu de travail et de fournir une fiche signalétique (FS) ou une fiche de données de sécurité (FDS) de chacune des substances présentes sur le lieu de travail. Le Service en ligne de gestion des fiches signalétiques du CCHST est un service de soutien en ligne offert aux employeurs qui leur permet de consulter rapidement leur collection de FS et de FDS et d'être au fait du degré d'actualité de leurs fiches pour assurer leur conformité à la réglementation.

Cette année, ce service a fait l'objet d'améliorations, notamment par l'ajout d'outils automatisés d'impressions pour reliures, de fonctions d'exportation de données Excel, ainsi que de caractéristiques à l'appui des changements apportés au SIMDUT. De plus, cette année, 11 nouveaux clients se sont inscrits à ce service, portant le nombre de clients à 158 (hausse de 7,48 % par rapport à l'année dernière).

Service Législation enviroSST canadienne *plus* Standards

Grâce au service en ligne Législation enviroSST canadienne *plus* Standards, les responsables des milieux de travail canadiens ont accès à la réglementation et aux normes qui y sont citées en référence pour mieux déterminer et comprendre leurs droits et leurs responsabilités juridiques. La plupart des abonnés à ce service sont des organisations canadiennes ayant un petit bassin de clients internationaux. À l'heure actuelle, on compte au total 318 abonnés (soit une baisse de 20 % par rapport à l'année dernière). Une équipe d'innovation du service Législation a donc été créée en vue d'améliorer ce service et d'en augmenter les revenus. Cette équipe formée de membres du personnel interne avait pour mission de mener des enquêtes auprès des utilisateurs et des groupes de discussion de façon à déterminer les atouts de ce service et les possibilités d'enrichir l'expérience des clients. On prévoit que les autres recherches menées et les autres améliorations apportées à ce service se poursuivent l'année prochaine.

Base de données CHEMINFO

La base de données CHEMINFO est une ressource reconnue internationalement qui renferme des renseignements essentiels sur la sécurité pour plus de 1 775 produits chimiques importants utilisés en milieu de travail. Développée par des experts du CCHST, la base de données CHEMINFO fournit des données importantes en matière de santé et de sécurité concernant les produits chimiques pour assurer le contrôle des expositions en milieu de travail et la prévention des accidents. Elle repose également sur des classifications réglementaires étayées par des recherches scientifiques. Les clients de CHEMINFO ont consulté plus de 53 296 fiches en ligne au cours de l'année (soit une hausse de 11,7 % par rapport à l'année dernière). De plus, deux produits dérivés de CHEMINFO se sont ajoutés : Profils chimiques (figurant dans les fiches d'information Réponses SST) et la base de données WHMIS Classification relative au SIMDUT, laquelle est offerte à titre de service public. Le produit Profils chimiques a été consulté 37 193 fois en anglais et en français (soit une hausse de 4 % par rapport à l'année dernière), et la base de données WHMIS Classification relative au SIMDUT a été utilisée à 43 260 reprises.

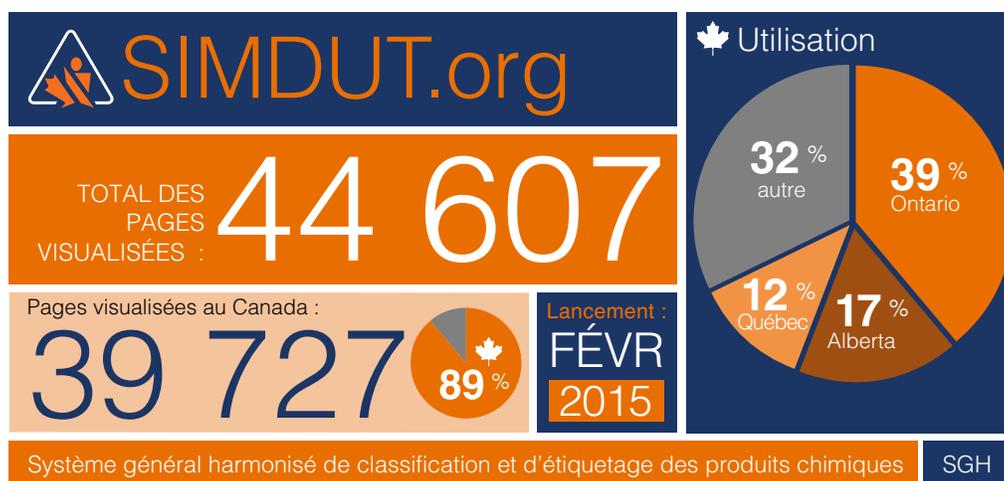


PROJETS^{et} PARTENARIATS

La collaboration entre le CCHST et des partenaires canadiens et internationaux ne date pas d'hier. Des projets menés conjointement avec de grands organismes canadiens du secteur de la santé et de la sécurité, comme les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), Santé Canada et Travail sécuritaire NB, ont permis d'accroître la qualité et la quantité de ressources et programmes accessibles aux travailleurs et aux employeurs à l'échelle du pays. La collaboration du CCHST avec des partenaires internationaux, notamment l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union européenne, a favorisé l'accomplissement de progrès en matière de santé et de sécurité au travail à l'échelle mondiale. De par ses partenariats et son statut de Centre de collaboration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'OMS, le CCHST est habilité à fournir aux Canadiens les renseignements les plus pertinents provenant de sources internationales, ainsi qu'à mettre à profit ses propres connaissances, son expertise et la perspective du Canada au bénéfice de la communauté internationale.

Le travail en partenariat a permis au CCHST de créer des sites Web, de mettre au point des cours en ligne, de gérer des projets, de rédiger des publications et de mener des recherches. Ensemble, nous pouvons œuvrer au profit de la prévention des blessures et des maladies professionnelles et favoriser la création de milieux de travail sains et sécuritaires pour tous.

Portail Web SIMDUT.org



En prévision des changements apportés au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015) du Canada, le CCHST s'est joint au Bureau des matières dangereuses utilisées au travail de Santé Canada (anciennement le Bureau national du SIMDUT) et à chacun des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux et territoriaux en matière de santé et de sécurité au travail à l'échelle du pays pour faciliter la transition vers le nouveau SIMDUT 2015 au Canada, lequel intègre le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Le site SIMDUT.org, qui a officiellement été lancé en février 2015, renferme les renseignements les plus à jour sur le SIMDUT provenant de toutes les sphères de compétence au Canada. Ce site Web contient également des outils et des ressources pratiques à l'intention des travailleurs, des employeurs, des fournisseurs et des formateurs.

Pendant les deux mois du présent exercice financier au cours desquels le portail a été accessible, 44 607 pages ont été consultées partout dans le monde. Parmi celles-ci, 39 727 (89 %) pages ont été consultées au Canada seulement. L'Ontario, l'Alberta et le Québec sont les trois provinces ayant enregistré un taux d'accès au portail plus élevé. Un sommaire des pages consultées figure ci-dessous par province et territoire :

- Alberta (17,2 %)
- Colombie-Britannique (5,2 %)
- Manitoba (2,9 %)
- Nouveau-Brunswick (2 %)
- Terre-Neuve-et-Labrador (3,2 %)
- Nouvelle-Écosse (2,1 %)
- Territoires du Nord-Ouest (0,62 %)
- Nunavut (0,1 %)
- Ontario (39,1 %)
- Île-du-Prince-Édouard (0,4 %)
- Québec (11,5 %)
- Saskatchewan (4,2 %)
- Yukon (0,2 %)

Cours en ligne gratuit - Le SIMDUT (après le SGH) pour les travailleurs

Pour aider les travailleurs à se renseigner sur les changements à venir, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), en partenariat avec la Direction des matières dangereuses utilisées au travail de Santé Canada (anciennement le Bureau national du SIMDUT), offre un nouveau cours en ligne financé par Santé Canada. Ce cours, Le SIMDUT (après le SGH) pour les travailleurs, disponible en français et en anglais, a été offert gratuitement pendant une année à un maximum de 100 000 travailleurs canadiens. Une version similaire payante était offerte aux employeurs qui souhaitaient s'assurer que leurs travailleurs avaient suivi et réussi le cours en ligne (les cours payants sont combinés à un compte multi-utilisateurs avec suivi automatisé). En date du 31 mars 2015, 8 763 personnes s'étaient inscrites au cours en ligne gratuit, et 816 comptes multi-utilisateurs payants avaient été attribués. L'Ontario, le Québec et l'Alberta sont les trois provinces ayant enregistré le plus grand nombre d'inscriptions aux cours en ligne. On trouve sur la carte ci-dessus une ventilation par province du nombre de demandes de renseignements reçues. Un sommaire des cours suivis figure ci-dessous par province et territoire :

- Alberta (18,8 %)
- British Columbia (9,1 %)
- Manitoba (7,8 %)
- New Brunswick (5,8 %)
- Newfoundland and Labrador (2,8 %)
- Nova Scotia (8,4 %)
- Northwest Territories (1,6 %)
- Nunavut (0,7 %)
- Ontario (26,5 %)
- Prince Edward Island (1,4 %)
- Quebec (13,5 %)
- Saskatchewan (3,0 %)
- Yukon (0,07 %)

Webinaire sur le SGH - Mise en œuvre du Système général harmonisé (SGH) au Canada pour les produits chimiques utilisés au travail

En vue d'aider les Canadiens à en apprendre davantage sur le Système général harmonisé (SGH) au Canada pour les produits chimiques utilisés au travail, ainsi que sur la façon dont ses répercussions sur le SIMDUT toucheront les utilisateurs, le CCHST s'est joint à Santé Canada pour produire le webinaire Mise en œuvre du Système général harmonisé (SGH) au Canada pour les produits chimiques utilisés au travail. Ce webinaire gratuit a permis aux participants de mieux comprendre l'approche proposée par Santé Canada pour la mise en œuvre du SGH au Canada et d'avoir un aperçu des nouvelles obligations proposées en matière de classification et de communication dans le SIMDUT. Cette année, 1 611 visionnements combinés, en français et en anglais, ont été enregistrés pour ce webinaire depuis son lancement le 17 avril 2014.

Cours en ligne à l'intention des inspecteurs de Santé Canada

Santé Canada et le CCHST ont travaillé de concert pour élaborer des modules de cours en ligne à l'intention des inspecteurs qui veilleront à l'application de la *Loi sur les produits dangereux* et des *Règlements sur les produits dangereux*. Les modules de cours en ligne ont été lancés, et les inspecteurs ont obtenu leurs mots de passe le 11 février 2015, soit le jour même de la publication des Règlements sur les produits dangereux dans la *Gazette du Canada, Partie II*.

Application mobile du questionnaire sur le stress au travail

Le CCHST a travaillé conjointement avec les Centres de santé des travailleurs et travailleuses de l'Ontario (OHCOW) pour développer une application gratuite pour téléphones intelligents qui permet aux utilisateurs de mesurer leur niveau de stress en répondant au questionnaire *Copenhagen Psychosocial Questionnaire* (COPSOQ). L'application est disponible pour les appareils iOS, Android et BlackBerry. On procède actuellement au développement d'une deuxième application, de concert avec les OHCOW, qui fournira des outils facilitant la gestion des troubles musculo-squelettiques. Cette application sera lancée l'année prochaine.

Outil Web de Travail sécuritaire NB

Le CCHST et Travail sécuritaire NB ont formé un partenariat pour créer un portail en ligne servant de guide en langage clair et simple sur la réglementation du Nouveau-Brunswick en matière de santé et de sécurité au travail. Le portail bilingue, Guide de Travail sécuritaire NB sur la législation en matière d'hygiène et de sécurité au travail, présente 30 sujets touchant le secteur de la construction ainsi que des liens vers des ressources, y compris des définitions, des interprétations de la réglementation, des résumés, des alertes de dangers et des discussions sur la sécurité, le tout dans un format facile à lire. Le CCHST a bon espoir de déployer ce modèle au sein d'autres provinces et des territoires. L'outil Web devrait être lancé au cours du printemps 2015.

Administration portuaire de Hamilton

L'Administration portuaire de Hamilton a fait appel au CCHST en janvier 2014 pour l'aider à s'assurer que ses procédures de sécurité sont conformes aux normes les plus élevées de l'industrie, de même que pour créer un système de gestion de la santé et de la sécurité prenant en charge des mises à jour et des améliorations continues. Le projet s'est déroulé en trois phases (évaluation, développement, mise en œuvre et examen) en vue d'adopter une approche logique et éclairée dans l'élaboration des composants du programme de santé et de sécurité de l'Administration portuaire de Hamilton. Le programme de santé et de sécurité a été finalisé en décembre 2014.

Normes du groupe CSA

CCHST et l'Association canadienne de normalisation (CSA) entretiennent depuis plusieurs années une relation de partenariat dans le cadre de nombreuses initiatives. Cette année, le CCHST est devenu un revendeur de normes du Groupe CSA pour veiller à ce que les travailleurs canadiens se conforment aux normes de santé et de sécurité pertinentes. Le CCHST a donc commencé à vendre des normes du Groupe CSA le 1er avril 2014 et, à l'heure actuelle, 151 normes ont été vendues.

Bureau de la sécurité des transports

Le CCHST travaille actuellement à la mise en œuvre de deux projets du Bureau de la sécurité des transports visant à améliorer leur programme de santé et de sécurité au travail. Le Programme de protection respiratoire et le Programme sur l'accès aux espaces clos qui seront élaborés s'adressent aux enquêteurs chargés de recueillir des éléments de preuve sur les lieux d'accidents aéronautiques, ferroviaires ou maritimes survenant au Canada et à l'étranger. Les travaux sur ces deux projets ont commencé cette année et devraient se poursuivre au cours de l'exercice 2015-2016.

École de la fonction publique du Canada

Le recours à l'apprentissage en ligne chez les fonctionnaires fédéraux a doublé au cours de la dernière année, en raison du nombre croissant de fonctionnaires nécessitant d'avoir accès à de la formation en tout lieu et en tout temps. Le CCHST et l'École de la fonction publique du Canada (l'École) ont formé un partenariat en vue d'offrir cette année des cours d'apprentissage en ligne sur la santé et la sécurité au travail aux fonctionnaires fédéraux. Ce partenariat a permis de donner aux fonctionnaires fédéraux de partout au Canada un accès à une vaste gamme de cours en ligne fiables et pertinents sur la santé et la sécurité au travail. Les clients de l'École de la fonction publique du Canada qui achètent un cours en ligne du CCHST auront également accès au Système de gestion de l'apprentissage (SGA) du CCHST. Ce système de gestion donne la possibilité aux employeurs d'effectuer le suivi de la formation et de confirmer, au moyen de rapports d'utilisation détaillés, que leurs employés ont terminé la formation avec succès. Les cours offerts par le CCHST sont un complément à la gamme existante de produits en ligne offerts par l'École et constituent un moyen rentable de répondre aux besoins des employés fédéraux et des organisations en matière de formation en santé et sécurité.

Concours de vidéo pour les jeunes « C'est votre travail! »

L'établissement d'un ensemble de valeurs et d'attentes communes pour assurer la santé et la sécurité au travail de la nouvelle génération de travailleurs commence par une éducation à cet égard à un jeune âge. Le concours de vidéo pour les jeunes « C'est votre travail! » encourage les élèves du secondaire canadiens à faire preuve de créativité pour réaliser une vidéo originale pouvant être diffusée dans les médias sociaux et misant sur l'importance de la sécurité au travail. Cette année, le CCHST se charge de l'administration du concours national, y compris de la promotion globale et des communications, de l'évaluation des vidéos présentées à l'échelle nationale, de l'attribution des prix, ainsi que de la mise en œuvre d'un système de vote en ligne pour l'attribution du prix « Choix du public » au Canada. Au total, 24 vidéos ont été sélectionnées dans 11 provinces et territoires en vue d'être évaluées à l'échelle nationale. Le concours se termine en mai 2015, et le grand gagnant au pays sera annoncé au lancement national de la Semaine nord-américaine de la santé et de la sécurité au travail (SNASST); la vidéo gagnante, lancement au cours duquel la vidéo gagnante sera présentée.

Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST)

La Semaine nord-américaine de la santé et de la sécurité au travail (SNASST) est une initiative annuelle dirigée dans le cadre d'un partenariat entre des organisations nationales clés, soit la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail (SCSST), le CCHST, Emploi et Développement social Canada, dans le cadre du Programme du travail, et Fil de vie. La SNASST demeure un événement célébré non seulement d'un bout à l'autre du Canada, mais aussi sur tout le continent, avec des partenaires nord-américains établis aux États-Unis et au Mexique. En tant que partenaire national, le CCHST assure la mise à jour et la maintenance du site Web de la SNASST et, par le biais de voies de communication, veille à la promotion des activités de sensibilisation à la sécurité, de même que des activités prévues au cours de la SNASST et d'autres événements connexes. Le CCHST était présent et a fait une allocution au lancement national de la SNASST 2014, qui s'est tenu à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador.

Cette année, le site Web de la SNASST a accueilli 47 014 visiteurs (une hausse de 48 % par rapport à l'année dernière), lesquels ont consulté les pages du contenu du site à 138 206 reprises (une hausse de 9 % par rapport à l'année dernière).



INVESTIR dans L'AVENIR

Dans le cadre de ses efforts visant à moderniser et à renforcer son infrastructure de façon à répondre aux demandes pour améliorer la prestation de services et la rendre plus efficiente, le CCHST a décidé de faire de l'amélioration continue des procédures à l'échelle de l'organisation une priorité.

Dans l'optique de miser sur le service à la clientèle, le Centre a passé en revue tous ses produits et services existants afin de renforcer la gamme de produits offerte pour mieux répondre aux besoins de ses clients. Compte tenu du cycle de vie des produits, le CCHST a retiré les produits et les services qui ne reflétaient plus les tendances du marché dans lequel il œuvre, ou qui présentaient un moins grand intérêt ou très peu d'intérêt pour les clients au cours des dernières années. En misant sur l'amélioration des produits et services ayant atteint un niveau de maturité et/ou dont l'intérêt est en baisse, au moyen des technologies actuellement offertes et des nouvelles technologies, le Centre a pu offrir des choix plus attrayants en matière de prestation de produits et de services et ainsi maintenir ses options à un niveau viable sur le marché.

Une initiative importante est en cours à l'heure actuelle. Il s'agit de la migration vers un nouveau système de planification des ressources d'entreprise (ERP) qui permettra au CCHST de recueillir, stocker, gérer et interpréter les données à l'échelle de l'organisation. Ce nouveau système facilitera les gains d'efficacité opérationnels et les activités de marketing, de vente et de communication, ce qui favorisera la communication de messages personnalisés et l'amélioration des interactions avec les clients. Le déploiement complet du système aura lieu avant la fin de 2015.

Grâce au recours à de nouvelles technologies, le Centre a pu élargir son catalogue actuel de produits et de services, lui permettant ainsi d'enrichir sa gamme de produits et établir de nouveaux partenariats. À l'instar des technologies, les besoins des clients du Centre continuent d'évoluer. Tout au long du nouvel exercice, l'analyse et l'examen continus de l'infrastructure du Centre demeureront une priorité pour veiller à ce que le Centre demeure une source crédible et fiable pour les clients à la recherche de solutions en matière de santé et de sécurité.



NOS VALEURS

EN ACTION

Il existe un fort lien entre la santé et le mieux-être des gens et de leur milieu de travail. Des employés qui se sentent valorisés, respectés et satisfaits de leur travail dans un milieu de travail sain et sécuritaire sont plus susceptibles d'être productifs et engagés. Au contraire, un milieu de travail non sécuritaire, stressant ou malsain peut nuire aux employés et à l'organisation. Tout le monde trouve son compte dans un milieu de travail sain. À titre de ressource nationale pour la santé et la sécurité au travail au Canada, il est tout naturel que le CCHST offre à ses employés un milieu de travail sain et sécuritaire.

Mobilisation des employés

Le CCHST met tout en œuvre pour mobiliser ses employés de façon transparente en les invitant à prendre part aux séances bimensuelles de discussion ouverte pour communiquer avec l'équipe de la haute direction du CCHST. En assistant à ces rencontres, les employés du CCHST peuvent se tenir au fait des nouveautés au sein du CCHST d'un point de vue opérationnel, ainsi que poser des questions au président et à la haute direction dans un cadre de discussion ouverte.

Comme autre exemple de mobilisation du personnel, notons les vitrines trimestrielles internes. Il s'agit d'événements menés par le personnel et créés par des équipes interfonctionnelles travaillant de concert dans le but de présenter les toutes dernières initiatives sur lesquelles ils ont travaillé. Ces vitrines s'adressent à tout le personnel du CCHST et jouent un rôle important pour assurer la mobilisation de tous les employés et les tenir informés.

La santé mentale au CCHST

Selon le CCHST, la création d'un milieu de travail propice à la santé mentale repose sur l'éducation des membres de la direction de l'organisation et des outils mis à leur disposition pour régler efficacement les enjeux connexes. Plus de 20 dirigeants du CCHST ont suivi la formation donnée par Morneau Shepell, en collaboration avec la Faculté des sciences de la santé de l'Université Queen's. Cette formation, au terme de laquelle un certificat est remis et s'intitulant *Leading a Mentally Healthy Workplace Certification Program*, consistait en deux séances données en classe au CCHST, de même qu'en des modules d'autoformation et des examens en ligne à effectuer au rythme de l'apprenant. Cette formation vise à aider le CCHST à adopter les pratiques exemplaires en matière de mesures d'adaptation favorisant la santé mentale, l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, les facteurs intrapersonnels et interpersonnels positifs chez les employés, de même que les discussions ouvertes et le soutien des pairs pendant ces séances.

Milieu de travail sain au CCHST

Le CCHST peut compter sur ses équipes, activités et comités variés auxquels participent ses employés pour favoriser la création d'un milieu de travail sain et productif. Les quatre principales équipes sont les suivantes : le comité de santé et de sécurité au travail, l'équipe La santé mentale au travail, l'équipe du mieux-être au travail et l'équipe de la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC) (comité Centraide).

Cette année, avec l'aide des comités, le personnel du CCHST a participé à de nombreuses initiatives de bienfaisance et de santé au travail, notamment une marche, des séances de conditionnement physique en groupes menées par des membres du personnel, comme des séances de yoga et de tai-chi pendant la pause du midi, des collectes de denrées et des ventes de pâtisseries pour « Donner au suivant », et bien d'autres activités de bienfaisance au sein de la communauté.

RAPPORT FINANCIER

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2015, et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (« CCHST » ou le « Centre »). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables reconnues dans la fonction publique canadienne.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Centre. Les renseignements financiers présentés aux fins de préparation des Comptes publics du Canada, et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du CCHST concordent avec ceux figurant dans les états financiers ci-joints.

Un comité de vérification nommé par le Conseil des gouverneurs du CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les vérificateurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs, qui a approuvé les états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du CCHST soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en effectuant une évaluation annuelle fondée sur les risques pour mesurer l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF).

Une évaluation pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2015 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le CCHST sera assujéti à des vérifications périodiques des contrôles de base du Bureau du contrôleur général et s'appuiera sur les résultats de ces vérifications pour se conformer à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Entre-temps, le CCHST procède à une évaluation, fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor; les résultats du plan d'action sont résumés en annexe. L'annexe est publiée sur le site Web du CCHST, à l'adresse suivante : http://www.cchst.ca/ccohs/reports/reports_council.html.

Raymond Chabot Grant Thornton LLP, vérificateur indépendant du CCHST, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers du CCHST, qui ne comprend pas une opinion de vérification au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes du CCHST en matière de rapports financiers.

Approuvé par :



Steve Horvath
Président et chef de la direction



Frank Leduc, CPA, CMA
Vice-président et directeur principal des finances

Hamilton, Canada
16 juin 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Raymond Chabot Grant Thornton

S.E.N.C.R.L.
2505, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario) K1H 1E4
Téléphone : 613 236-2211
Télécopieur : 613 236-6104
www.rcgt.com

Au Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail et à la ministre du Travail

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et l'état des résultats d'exploitation et de la situation financière nette, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

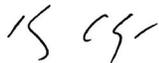
Le 16 juin 2015
Ottawa, Canada

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

	2015	2014
	\$	\$
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	721 631	334 473
Revenus reçus d'avance – abonnements sur le Web	1 322 039	1 191 239
Indemnités de vacances et congés compensatoires	454 382	442 133
Indemnités de départ (note 10)	1 063 934	1 144 220
Revenus reçus d'avance – dons (note 9)	110 902	110 902
Total du passif	<u>3 672 888</u>	<u>3 222 967</u>
Actifs financiers		
Somme à recevoir du Trésor	801 431	436 643
Débiteurs (note 7)	449 315	379 148
Total des actifs financiers	<u>1 250 746</u>	<u>815 791</u>
Dette nette (note 3)	<u>(2 422 142)</u>	<u>(2 407 176)</u>
Actifs non financiers :		
Stocks conservés aux fins de revente	36 553	29 983
Immobilisations corporelles (note 6)	316 950	114 438
Total des actifs non financiers	<u>353 503</u>	<u>144 421</u>
Situation financière nette	<u>(2 068 639)</u>	<u>(2 262 755)</u>

Approuvé par :



Kin Choi
Président



Steve Horvath
Président et chef de la direction



Frank Leduc, CPA, CMA
Vice-président et directeur principal des finances

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE

pour l'exercice se terminant le 31 mars

	2015	2014
	\$	\$
Charges		
Exploitation		
Salaires et avantages sociaux	7 460 000	7 882 906
Services professionnels et spéciaux	874 096	1 130 648
Locaux	676 937	676 937
Transports et communications	194 307	131 760
Services de réparation et d'entretien	88 476	142 547
Services publics, équipements et fournitures	142 886	154 935
Information	71 589	50 011
Biens de location	27 869	29 411
	<u>9 536 160</u>	<u>10 199 155</u>
Administration		
Salaires et avantages sociaux	490 978	264 539
Membres du Conseil des gouverneurs et comités	4 036	3 590
Déplacements	29 911	26 196
Services professionnels et spéciaux	440	6 309
Services publics, équipements et fournitures	527	–
Biens de location	206	194
	<u>526 098</u>	<u>300 828</u>
Autres charges		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	33 646	19 935
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	–	47 144
	<u>33 646</u>	<u>67 079</u>
Total des charges	<u>10 095 904</u>	<u>10 567 062</u>
Revenus (note 5)		
Revenus des ventes	3 293 810	3 075 122
Projets et ententes de collaboration	1 125 860	903 862
Total des revenus	<u>4 419 670</u>	<u>3 978 984</u>
Coûts d'exploitation nets avant le financement du gouvernement	<u>(5 676 234)</u>	<u>(6 588 078)</u>
Financement du gouvernement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 547 983	5 036 850
Variation de la somme à recevoir du Trésor	364 788	153 701
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 11)	1 197 545	1 272 626
Transfert des paiements de transition pour la mise en place du paiement des salaires en arrérages (note 13)	(239 966)	–
	<u>194 116</u>	<u>(124 901)</u>
Excédents nets d'exploitation après le financement du gouvernement	194 116	(124 901)
Situation financière nette au début de l'exercice	<u>(2 262 755)</u>	<u>(2 137 854)</u>
Situation financière nette à la fin de l'exercice	<u>(2 068 639)</u>	<u>(2 262 755)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

pour l'exercice se terminant le 31 mars

	2015 \$	2014 \$
Excédents nets d'exploitation après le financement du gouvernement	194 116	(124 901)
Modifications attribuables aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(236 158)	–
Amortissement des immobilisations corporelles	33 646	19 935
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	–	47 144
Total des modifications liées aux immobilisations corporelles	(202 512)	67 079
Augmentation des stocks conservés aux fins de revente	(6 570)	(921)
Augmentation nette de la dette nette	(14 966)	(58 742)
Dette nette au début de l'exercice financier	(2 407 176)	(2 348 433)
Dette nette à la fin de l'exercice	(2 422 142)	(2 407 176)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice se terminant le 31 mars

	2015 \$	2014 \$
Activités d'exploitation		
Coûts d'exploitation nets avant le financement du gouvernement	5 676 234	6 588 078
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(33 646)	(19 935)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	–	(47 144)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 11)	(1 197 545)	(1 272 626)
Paiements de transition pour la mise en place du paiement des salaires en arrérages (note 13)	239 966	–
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation des créditeurs, des charges à payer	(387 158)	(130 425)
Augmentation des revenus reçus d'avance	(130 800)	(266 508)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et des congés compensatoires	(12 249)	15 892
Diminution des indemnités de départ	80 286	116 386
(Augmentation) des revenus reçus d'avance – dons	–	(4 500)
Augmentation des débiteurs	70 167	56 711
Augmentation des stocks conservés aux fins de revente	6 570	921
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	4 311 825	5 036 850
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	236 158	–
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	4 547 983	5 036 850

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES DES ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui a été créé en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, est un établissement public nommé à l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et exemptes de danger, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du CCHST sont financées en partie par ses revenus de fonctionnement et en partie par un crédit budgétaire annuel.

Aux fins de l'établissement des rapports, le CCHST compte une activité de programme, à laquelle s'ajoute le travail des Services internes. Cette activité principale consiste à préparer une vaste gamme de renseignements sur la santé et la sécurité au travail, à en assurer la transmission et à maintenir une collaboration tripartite.

Ce programme a pour objet de dispenser des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts en vue d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les citoyens reçoivent de l'information au moyen d'un service personnalisé gratuit et impartial dispensé par téléphone, par courriel, par télécopieur, par courrier postal ou en personne. Ils peuvent aussi accéder directement à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés pour répondre à leurs besoins en matière de santé et de sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts, et ces activités sont appuyées par des contributions financières de divers intervenants.

Par l'élaboration de renseignements sur la santé et la sécurité, le CCHST recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des documents d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail au bénéfice de tous les travailleurs canadiens. Cette information est utilisée pour les activités d'éducation et de formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de pratiques exemplaires, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité, la conformité aux exigences réglementaires et divers usages personnels. Lorsque les produits ou services du CCHST sont dispensés à des clients externes distincts et qu'ils comportent des avantages auxquels le contribuable moyen n'a pas accès, des frais d'utilisation sont exigés.

Le CCHST encourage et facilite la consultation et la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que la participation des syndicats, des gestionnaires et d'autres intervenants dans l'établissement et le maintien de normes élevées ainsi que dans la mise en œuvre d'initiatives sur la santé et la sécurité au travail adaptées au contexte canadien. Le partage des ressources conduit à l'élaboration coordonnée et mutuellement bénéfique de programmes, de produits et de services uniques. Les projets réalisés en collaboration sont généralement appuyés par des contributions financières et non financières aux programmes de la part des intervenants et des partenaires, et ont pour effet de faire progresser les initiatives en matière de santé et de sécurité au travail.

Les services internes s'entendent de groupes d'activités et de ressources associées qui sont administrées en appui aux besoins des programmes et d'autres obligations internes d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : Service de gestion et de surveillance, Service des communications, Services juridiques, Service des ressources humaines, Service de gestion financière, Service de gestion de l'information, Service des technologies de l'information, Service des biens immobiliers, Service de gestion du matériel, Service des acquisitions, et Service des voyages d'affaires et autres fonctions administratives. Les Services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui visent l'ensemble de l'organisation et non celles qui sont propres à un programme.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le CCHST est en partie financé au moyen d'autorisations parlementaires attribuées par le gouvernement du Canada. La présentation des autorisations accordées au CCHST ne correspond pas à la présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'elles sont en majeure partie fondées sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et la situation financière nette ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires accordées. La note 4 présente un rapprochement détaillé entre les deux méthodes de présentation de l'information.

Le risque de liquidité est le risque que le Centre éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. Pour gérer ce risque, l'entité se doit de gérer ses activités et ses dépenses dans le respect des crédits qui ont été approuvés par le Parlement ou des limites des dotations approuvées par le Conseil du Trésor.

L'exposition au risque de l'entité, et ses objectifs, politiques et processus de gestion et d'évaluation de ce risque n'ont pas changé de manière notable par rapport à l'exercice précédent.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le fonctionnement du CCHST est financé par le Trésor, lequel est administré par le Receveur général du Canada. Tout montant versé au CCHST est déposé au Trésor et tout décaissement effectué par le CCHST est prélevé à même le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les encaissements (entrées de fonds) et les décaissements, ce qui inclut les opérations interministérielles au sein du gouvernement.

c) Le montant dû par le Trésor ou le montant à recevoir de celui-ci découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération influe sur les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant net de l'encaisse que le CCHST est autorisé à prélever à même le Trésor, sans autorisations supplémentaires, dans le but de respecter ses obligations. Ce montant n'est pas considéré comme un instrument financier.

d) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les événements pertinents ont lieu. Les revenus d'abonnement sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la première livraison du produit a lieu, un CD-ROM ou un DVD par exemple. Les revenus d'abonnement aux produits diffusés à l'aide du Web sont comptabilisés au cours de la période d'abonnement.

L'abonnement permet d'utiliser les renseignements rendus accessibles pendant la période spécifiée et prévoit ou non, selon le cas, la mise à jour de ces données durant la période visée.

Les contributions reçues d'avance pour le Service de demandes de renseignements sont comptabilisées au cours de l'exercice financier suivant.

Les fonds déjà encaissés, mais non encore gagnés, sont comptabilisés en tant que revenus reçus d'avance. Ces derniers correspondent aux sommes reçues d'avance pour des produits, des services ou des accès à des produits ou des services offerts via le Web qui n'ont pas encore été fournis ou dont la période de prestation n'est pas achevée.

e) Charges

Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont acquis par les employés selon leurs conditions d'emploi respectives.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères relativement aux locaux, à la cotisation de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'aux services de vérification sont comptabilisés en tant que charges d'exploitation, à leur coût estimatif. Une somme correspondante est inscrite sous « financement du gouvernement ».

f) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite : Tous les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CCHST sont actuellement fondées sur un multiple de la cotisation obligatoire de l'employé et pourraient varier à un moment donné selon les résultats du Régime. Les cotisations du CCHST sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services ont été rendus et correspondent à l'obligation globale du CCHST au titre du Régime. À l'heure actuelle, le CCHST n'est pas tenu par la loi de verser des cotisations pour combler toute insuffisance actuarielle du Régime.

(ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu de leurs contrats de travail ou de leurs conditions d'emploi. Celles-ci ont été comptabilisées à mesure qu'elles ont été acquises par les employés et sont estimées en fonction de leur salaire, de leurs années de service et de leur âge. Les droits acquis ont pris fin le 1er avril 2011. Le solde à payer sera versé à la cessation d'emploi.

(iii) Congés de maladie accumulés : Les employés ont droit à des crédits de congé de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers à l'égard de ces avantages en raison de leur valeur peu significative.

g) Débiteurs

Les comptes débiteurs sont présentés tels des montants qui seront éventuellement réalisés. Une provision est établie pour les débiteurs de tiers dont le recouvrement est jugé incertain.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'entité n'est pas exposée à un risque de crédit important. L'entité fournit des services à d'autres ministères et organismes publics et à des organisations externes dans le cadre normal de ses activités. Les créances sont payables sur demande. L'exposition maximale de l'entité au risque de crédit est égale à la valeur comptable de ses créances.

h) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations potentielles qui peuvent se transformer en obligations réelles si des événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte éventuelle, on comptabilise un élément de passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant en cause, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

i) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises étrangères sont inscrits dans l'état des résultats et de la situation financière nette en fonction des activités qui s'y rattachent.

j) Stocks conservés aux fins de revente

La valeur des stocks conservés aux fins de revente est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les stocks conservés aux fins de revente se composent en majeure partie de matériel imprimé à revendre.

k) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées aux coûts de revient. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Matériel informatique	5 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1 à 5 ans
Améliorations locatives	le moindre du reste de la période de location ou de la durée utile de l'amélioration locative
Instruments de mesure	5 ans

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers est réalisée conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment où les présents états sont préparés, la direction croit que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur le passif au titre des avantages sociaux futurs et sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière importante. Les estimations de la direction sont révisées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

3. Dette nette

La dette nette est calculée comme étant la différence entre les passifs financiers et les actifs financiers. Les obligations relatives aux indemnités de départ et aux indemnités de vacances représentent les composantes d'intérêt majeur de la dette nette puisqu'elles sont versées à même les autorisations parlementaires.

4. Autorisations parlementaires

Les activités du CCHST sont financées au moyen d'autorisations parlementaires annuelles et de revenus externes. Les éléments comptabilisés dans l'État des résultats, dans la situation financière nette et dans l'État de la situation financière d'un exercice peuvent être financés par des autorisations parlementaires d'un exercice antérieur ou ultérieur ou de l'exercice en cours. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets du CCHST pour un exercice qui sont calculés selon les principes de financement du gouvernement diffèrent de ceux établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
a) Rapprochement du coût d'exploitation net et des autorisations de l'exercice utilisées :		
Coûts d'exploitation nets avant le financement du gouvernement	5 676 234	6 588 078
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les coûts d'exploitation nets sans incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(33 646)	(19 935)
Services reçus gratuitement d'autres ministères	(1 197 545)	(1 272 626)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	–	(47 144)
Diminution des indemnités de départ	80 286	116 386
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances	(12 249)	15 892
Total des éléments influant sur les coûts d'exploitation nets mais sans incidence sur les autorisations	<u>(1 163 154)</u>	<u>(1 207 427)</u>

Ajustements des éléments sans incidence sur les coûts d'exploitation nets, mais qui ont une incidence sur les autorisations :

Plus (moins) les modifications ci-dessous :		
Stocks conservés aux fins de revente	6 570	921
Revenus non encaissés	(309 837)	(134 381)
Paiements de transition pour la mise en place du paiement des salaires en arrérages (note 13)	239 966	–
Acquisitions d'immobilisations corporelles	236 158	–
Total des éléments sans incidence sur les coûts d'exploitation nets mais influant sur les autorisations	<u>172 857</u>	<u>(133 460)</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>4 685 937</u>	<u>5 247 191</u>

b) Autorisations de l'exercice en cours utilisées :	2015	2014
	\$	\$
Emploi et Développement social Canada – Crédit 25	3 978 250	3 853 172
Emploi et Développement social Canada - Autorisation législative	1 052 918	1 117 425
Emploi et Développement social Canada – Crédit 15	1 350	126 698
Emploi et Développement social Canada – Crédit 25A	407 659	446 171
Affectations bloquées – Renouvellement du Web	(10 000)	–
Conseil du Trésor – Crédit 30 – Déficits au chapitre de la rémunération	–	193 419
Autorisations de l'exercice en cours approuvées	<u>5 430 177</u>	<u>5 736 885</u>
Moins :		
Autorisations périmées – exploitation	(744 240)	(489 694)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>4 685 937</u>	<u>5 247 191</u>

5. Revenus

	2015	2014
	\$	\$
Produits et services généraux de santé et de sécurité	1 085 291	943 693
Produits chimiques et services	1 272 612	1 047 224
Formation et éducation	1 422 238	1 418 026
Contributions au Service de demandes de renseignements	464 000	414 000
Communications	122 355	101 693
Autres revenus	53 174	54 348
	<u>4 419 670</u>	<u>3 978 984</u>

6. Immobilisations corporelles

	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette 2015	Valeur comptable nette 2014
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiation	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Équipement informatique	534 388	141 792	–	676 180	447 870	26 493	–	474 363	201 818	86 519
Mobilier et matériel	281 473	15 190	–	296 663	271 835	2 465	–	274 300	22 363	9 638
Logiciels	175 670	79 176	–	254 846	157 390	4 688	–	162 078	92 769	18 281
Améliorations locatives	19 875	–	–	19 875	19 875	–	–	19 875	–	–
	1 011 406	236 158	–	1 247 564	896 970	33 646	–	930 616	316 950	114 438

La charge d'amortissement pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2015 est de 33 646 \$ (2014 : 19 935 \$). Cette diminution par rapport à l'exercice précédent s'explique par la modification apportée à la politique de capitalisation indiquée à la note 2.

7. Débiteurs

Le tableau suivant présente le détail des débiteurs :

	2015	2014
	\$	\$
Tiers	424 662	381 881
Autres ministères et organismes fédéraux	31 102	8 731
	<u>455 764</u>	<u>390 612</u>
Provision pour créances douteuses des tiers	(6 449)	(11 464)
	<u>449 315</u>	<u>379 148</u>

8. Crédeurs et charges à payer

Les crédeurs et les charges à payer sont évalués au coût et sont tous exigibles en deçà de 12 mois. Le tableau suivant présente le détail des crédeurs et des charges à payer :

	2015	2014
	\$	\$
Tiers	328 709	283 394
Paye	334 253	–
Autres ministères et organismes fédéraux	58 669	51 079
	<u>721 631</u>	<u>334 473</u>

9. Revenus reçus d'avance

a) Dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la Loi qui le régit, le CCHST peut recevoir des sommes monétaires ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces dons ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST n'a reçu aucune somme en don en 2015 (2014 : 4 500 \$), ce qui porte le solde de ce compte à 110 902 \$ au 31 mars 2015 (2014 : 110 902 \$).

b) Contributions pour le Service de demandes de renseignements

Le CCHST reçoit des contributions par suite d'entente auprès de parties provinciales pour appuyer le Service de demandes de renseignements pendant l'exercice financier. Il est prévu qu'elles soient utilisées au cours de l'exercice de la contribution par l'organisme provincial, qui peut différer de la fin de l'exercice du CCHST. Des revenus reçus d'avance (contributions) correspondent aux sommes reçues d'avance pour l'exercice suivant.

10. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés du CCHST cotisent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite sont calculées sur un maximum de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, et le montant est multiplié par la moyenne des gains des cinq années consécutives les mieux rémunérées. Elles sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Le CCHST et tous les employés admissibles cotisent au Régime. Les charges de l'exercice 2015 s'élèvent à 719 776 \$ (2014 : 785 661 \$), soit environ 1,4 fois les cotisations des employés (2014 : 1,6).

La responsabilité du CCHST à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.

b) Indemnités de départ

Le CCHST verse des indemnités de départ à ses employés admissibles en fonction de leurs années de service et de leur salaire final et prévoit une indemnité correspondant à une semaine de salaire par année de service, jusqu'à concurrence de 30 années de service. Les indemnités de départ ne sont pas capitalisées et elles seront versées à même les crédits futurs. L'information sur les indemnités de départ, évaluées au 31 mars, se présente comme suit :

Dans le cadre des négociations de convention collective et des changements apportés aux conditions de travail pour certains employés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du régime d'indemnité de départ des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante des prestations à la cessation d'emploi au CCHST. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courues.

	2015	2014
	\$	\$
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	1 144 220	1 260 606
Coût pour l'exercice	89 831	119 684
Indemnités versées pendant l'exercice	(170 117)	(236 070)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	1 063 934	1 144 220

11. Opérations entre parties apparentées

Le CCHST partage des droits de propriété commune avec tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada ainsi qu'avec les sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles. Au cours de l'année, le CCHST a reçu des services communs obtenus sans frais d'autres ministères du gouvernement, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

a) Services reçus gratuitement d'autres ministères

Durant cet exercice, le CCHST a reçu gratuitement des services dispensés par des organisations de services communs en ce qui a trait aux locaux et à la cotisation de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale. Les coûts de ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés dans l'État des résultats d'exploitation et de la situation financière nette comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Contribution de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale	520 608	530 689
Locaux	676 937	676 937
Services d'audit	–	65 000
Total	1 197 545	1 272 626

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives aux fins d'efficacité et de rentabilité de manière à ce qu'un seul ministère effectue gratuitement ces opérations pour l'ensemble des ministères. Les coûts de ces services, dont les services de paie et d'émission de chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas pris en compte dans l'État des résultats d'exploitation et de la situation financière nette du CCHST.

b) Autres opérations entre apparentés

	2015	2014
	\$	\$
Débiteurs des autres ministères et organismes du gouvernement	31 102	8 731
Créditeurs des autres ministères et organismes du gouvernement	58 669	51 079
Charges – autres ministères et organismes du gouvernement	188 915	190 140
Revenus – autres ministères et organismes du gouvernement	538 560	444 439

12. Information sectorielle

La présentation sectorielle de l'information repose sur la structure des activités de programme du CCHST. Cette présentation sectorielle est fondée sur les conventions comptables exposées dans le résumé des principales conventions comptables figurant à la note 2. Le tableau ci-après présente les charges engagées et les revenus générés dans le cadre des activités de programme de première importance, regroupés par principaux articles de dépenses et principaux types de revenus. Les résultats sectoriels de l'exercice se lisent comme suit :

	Services internes	Santé et sécurité	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	2 581 304	5 369 674	7 950 978	8 147 445
Services professionnels et spéciaux	47 832	830 692	878 524	1 140 518
Locaux	219 769	457 168	676 937	676 937
Transports et communications	160 429	63 790	224 219	157 955
Information	49 553	22 037	71 590	50 011
Services de réparation et d'entretien	–	88 476	88 476	142 547
Services publics, équipements et fournitures	–	149 983	149 983	154 935
Biens de location	–	28 122	28 122	29 635
Autres charges	–	27 076	27 076	67 079
Total des charges	3 058 887	7 037 018	10 095 905	10 567 062
Revenus	–	–	4 419 670	3 978 984
Coût net des activités poursuivies			5 676 234	6 588 078

13. Transfert des paiements de transition pour la mise en place du paiement des salaires en arrérages

Le gouvernement du Canada a adopté un régime de paye en arrérages en 2014-2015. En conséquence, un paiement unique a été versé aux employés et sera recouvré auprès des employés par la suite. La transition vers un régime de paye en arrérages fait partie intégrante de l'initiative de transformation visant à remplacer le système de paye ainsi qu'à simplifier et à moderniser le processus de paye. Ce changement apporté au système de paye n'a aucune incidence sur les charges du Ministère. Avant la fin de l'exercice, les paiements de transition dans le cadre de la mise en œuvre de la paye en arrérages ont été transférés dans un compte central administré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qui est responsable de l'administration du système de paye du gouvernement.